

ELABORATION DU PLUI-H DE DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

Réunion publique

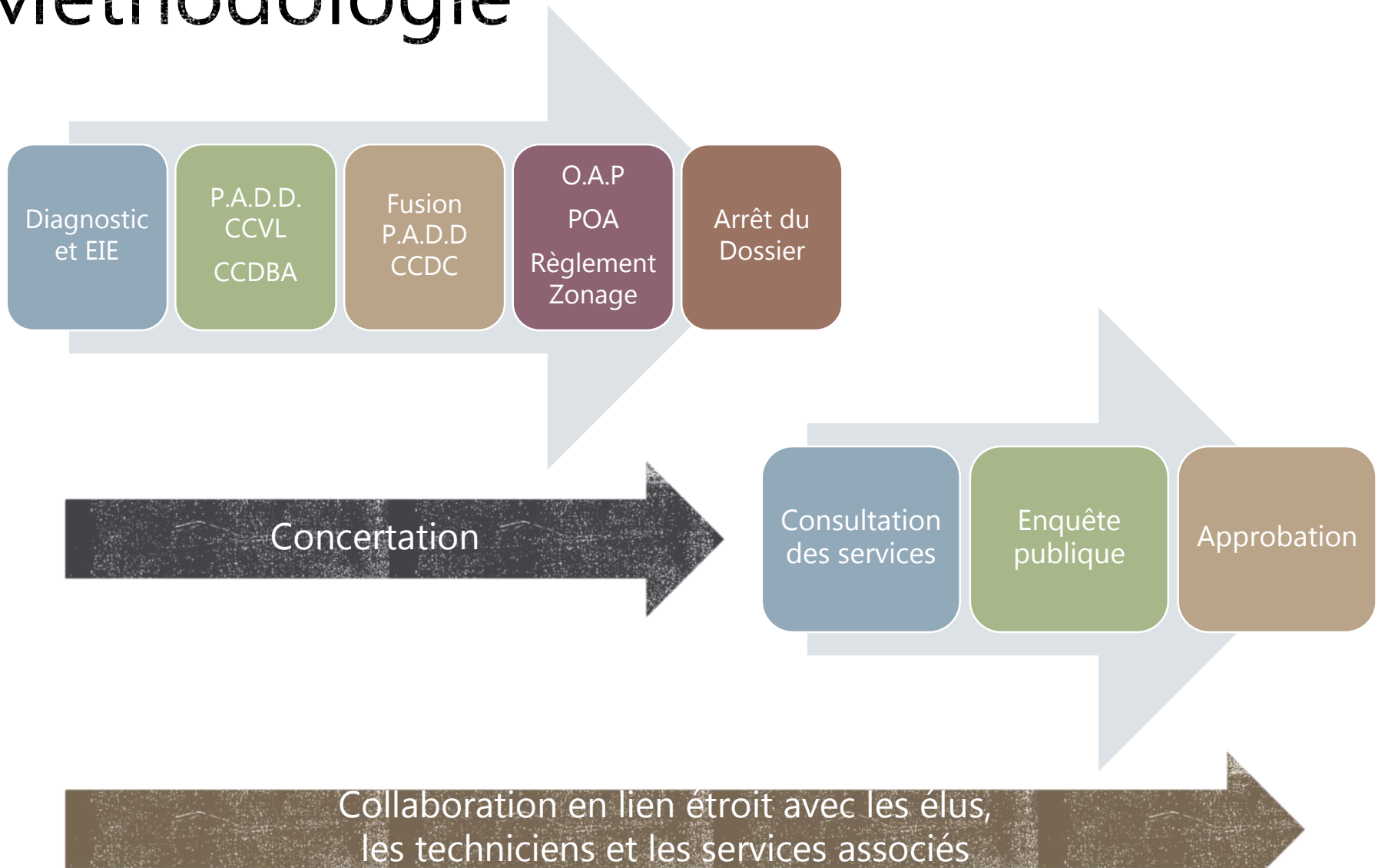
13 Février 2018



Préambule

- Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI), établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.
- Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé déterminant les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.
- Au 1^{er} Janvier 2017, la communauté de commune Bassin Decazeville Aubin et celle de la Vallée du Lot ont fusionné. Les deux intercommunalités ont lancé la procédure d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avant la fusion du territoire et ont chacune débattue leur PADD. Après la fusion, le document de planification est réalisé à l'échelle de la nouvelle intercommunalité.
- Par délibération en date du 27 septembre 2017, le conseil communautaire a prescrit l'élaboration du PLUi-H. Dans ce cadre plusieurs objectifs ont été définis :
 - Maîtriser l'urbanisation tout en assurant l'équilibre entre renouvellement et développement urbains et la préservation de l'espace rural,
 - Utiliser l'espace de façon économe et équilibrée,
 - Prévenir les risques naturels et/ou technologiques ainsi que les pollutions et nuisances de toutes natures,
 - Protéger l'environnement, notamment les espaces naturels, forestiers ainsi que les paysages,
 - Préserver les activités agricoles et économiques existantes et potentielles,
 - Maîtriser l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables,
 - Répondre aux enjeux de l'habitat, notamment en encourageant les économies d'énergie dans les logements,
 - Valoriser et mettre en valeur l'architecture et le patrimoine.
- Ce nouveau document de planification à l'échelle intercommunale se substituera à chaque document de planification communal à compter de son approbation.

Méthodologie



DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

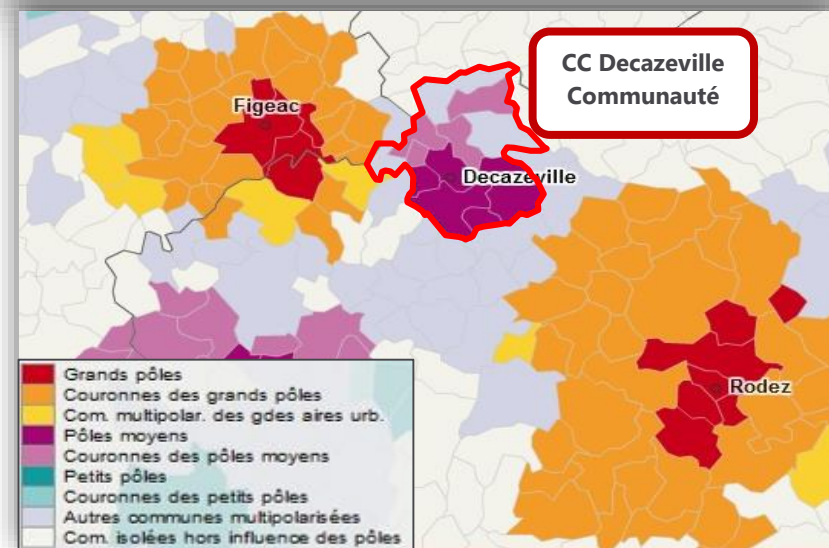
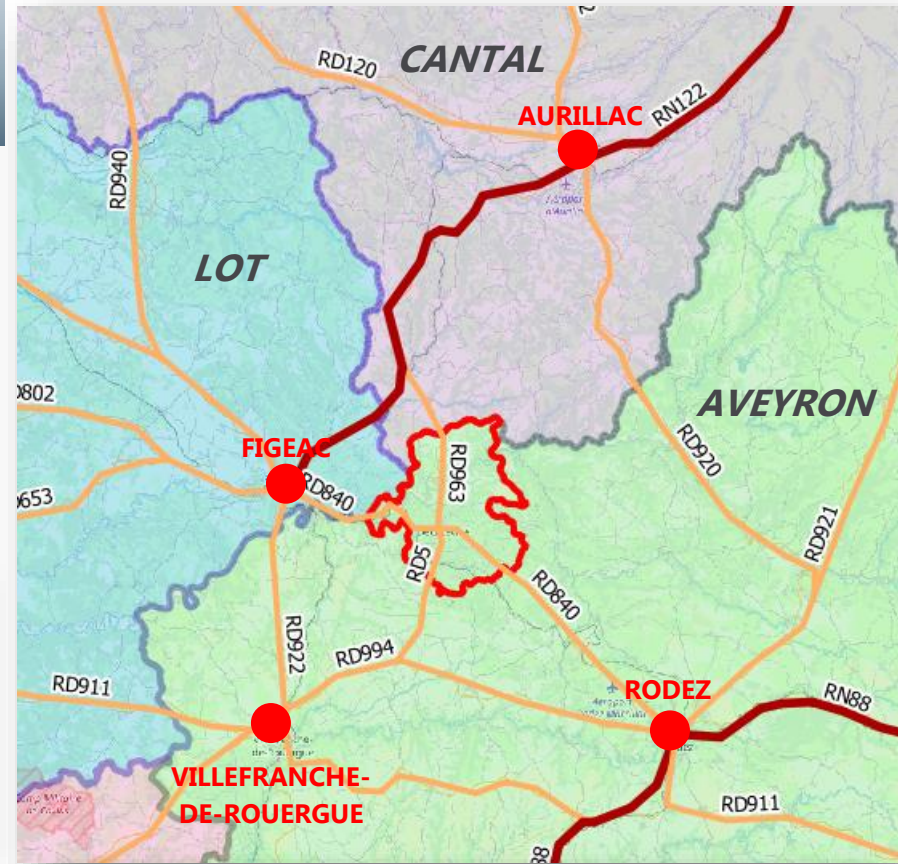
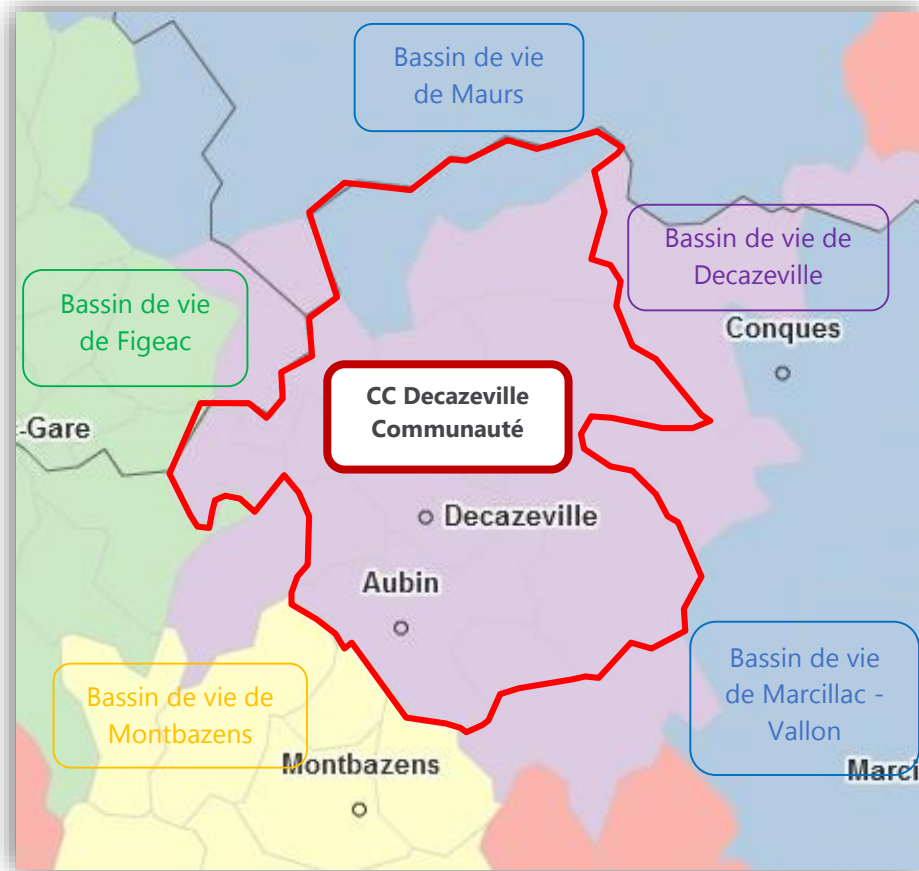




INTÉGRATION TERRITORIALE

Positionnement régional

- Positionnement stratégique au cœur plusieurs pôles : Figeac, Rodez, Villefranche de Rouergue et Aurillac,
- **Pôle moyen** (INSEE) : lien entre les communes du territoire et échanges permanents avec les autres espaces, notamment les communes composant la couronne du pôle et les communes multipolarisées,
- Bassin de vie de Decazeville ce qui permet à la population d'accéder à des commerces, services et équipements de gammes intermédiaire au sein du bassin de vie limitant la dépendance vis-à-vis des pôles régionaux tels Rodez.



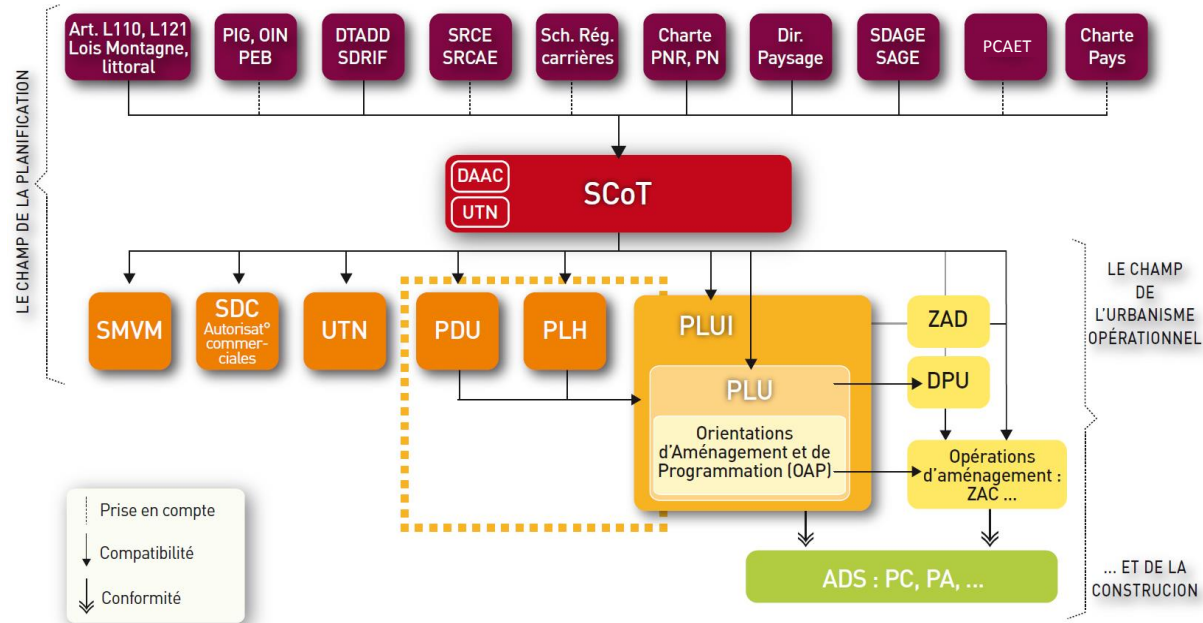
Articulation avec les plans et programmes



➔ Le PLUi-H de Decazeville Communauté devra prendre en compte ou être compatible avec certains documents de portée supracommunale,

➔ Principe de compatibilité : **SCoT Centre Ouest Aveyron**

➔ Principe de prise en compte : **Le SRCE Midi-Pyrénées et le PCAET**



Intégration territoriale



Atouts

- Intercommunalité située à la croisée de plusieurs territoires,
- Liens étroits entre les communes du territoire et les espaces périphériques,
- Consitution d'un bassin de vie répondant en partie aux besoins de la population et limitant son impératif de mobilité.

Contraintes

- Inscription dans un projet à large échelle : compatibilité avec l'élaboration du SCoT Centre Ouest Aveyron et prise en compte du SRCE et du PCAET

Enjeux

- Mise en œuvre d'un projet de territoire partagé avec l'élaboration d'un PLUi-H intégrant les projets et les liens à large échelle.



ÉLÉMENTS HUMAINS

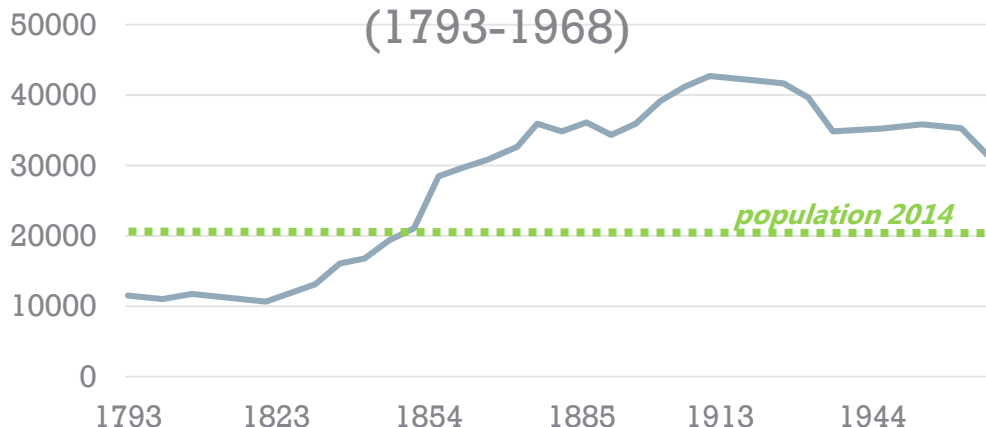


La décroissance démographique

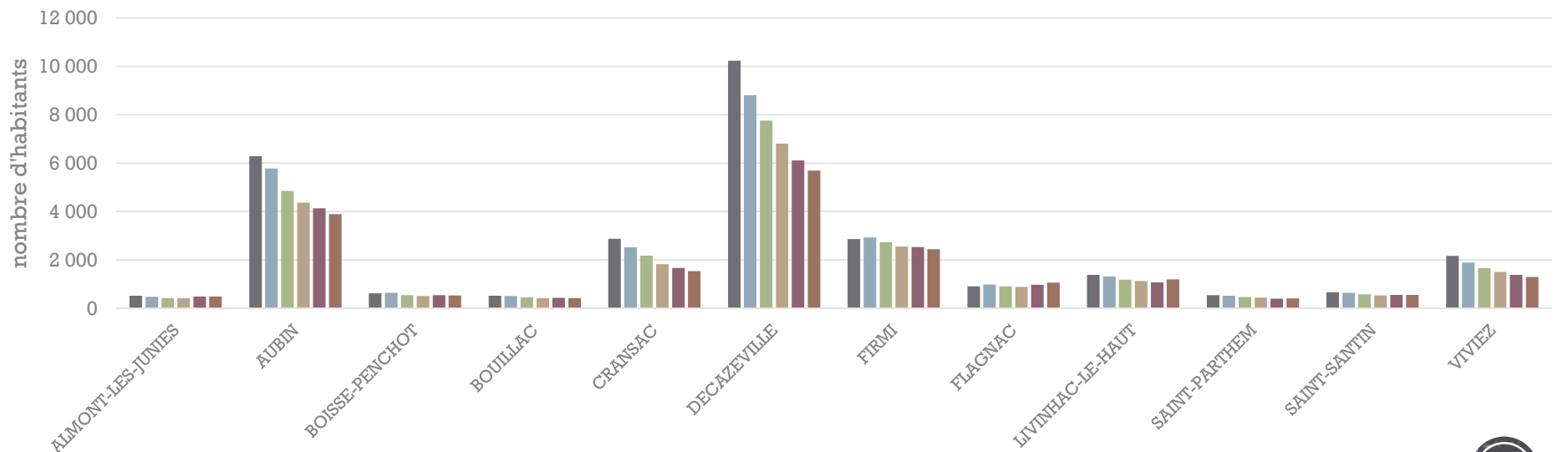


- Jusqu'en 1830 : stabilisation autour de 10 000 habitants,
- 1830-1930 : phase de croissance liée à l'activité industrielle,
- 1930-1960 : début du déclin de l'activité minière et industrielle entraînant une perte de population.
- Depuis 1968 :
 - La perte des habitants est continue
 - 2014 : 19 517 hab = population divisée par 2 au regard de son apogée en 1911

Evolution de la population de (1793-1968)



Evolution de la population par commune

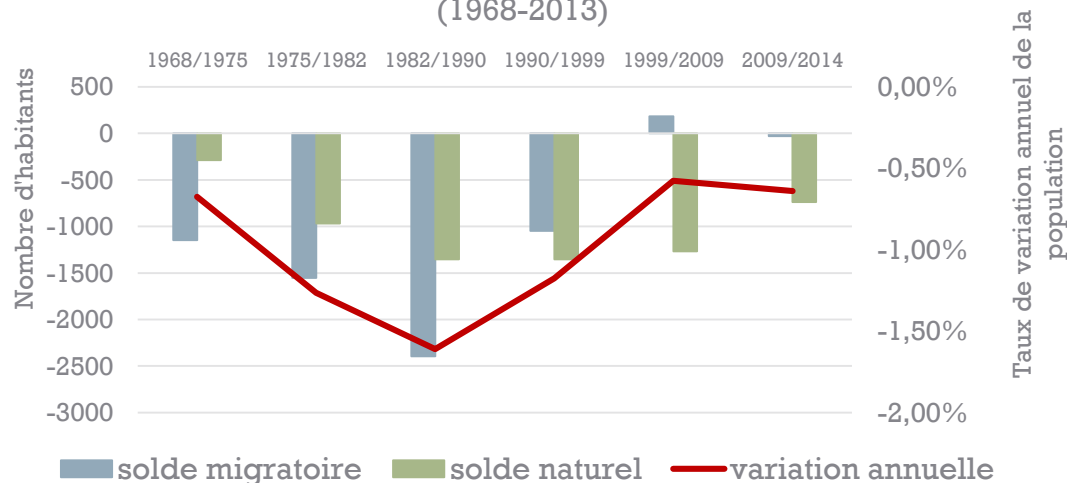


Un solde migratoire en stabilisation

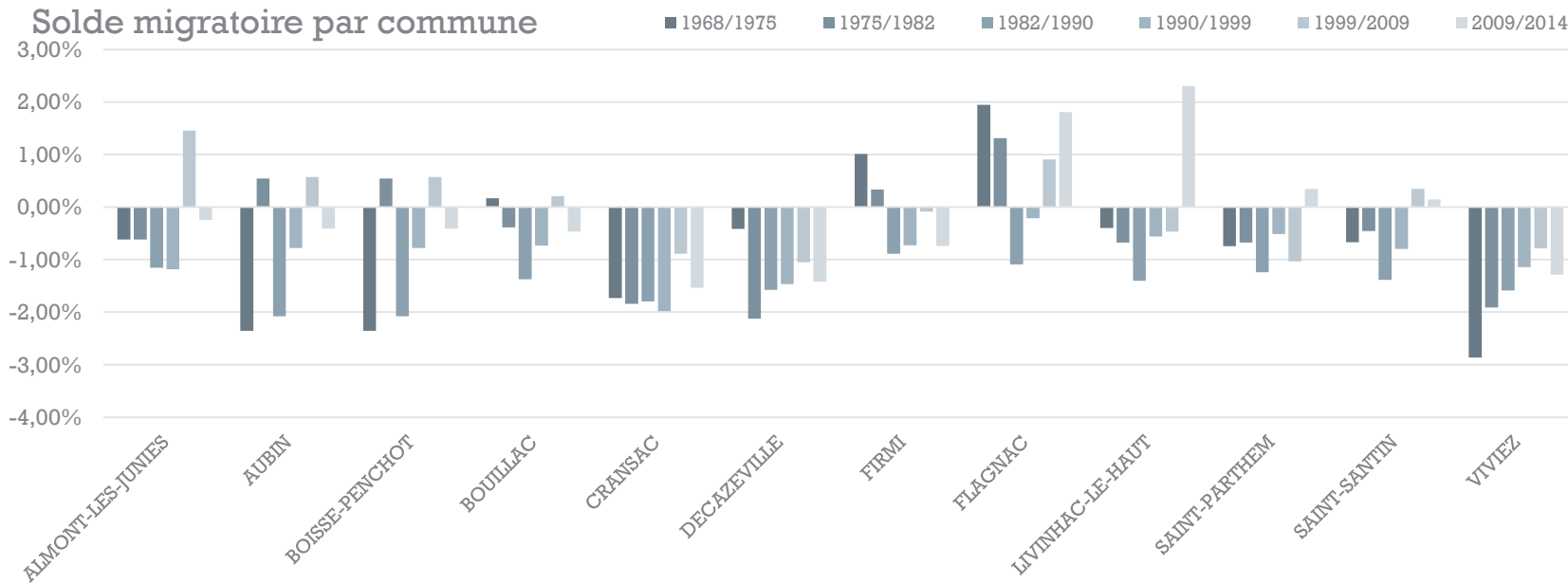


- Décroissance : conséquence de soldes migratoire et naturel négatifs sur plusieurs décennies
- Solde naturel négatif sur le long terme
- Ralentissement des sorties du territoire sur les dernières périodes.
- Départs d'habitants enrayés sur des communes de la Vallée du Lot

Variation de la population de la CCDC (1968-2013)



Solde migratoire par commune

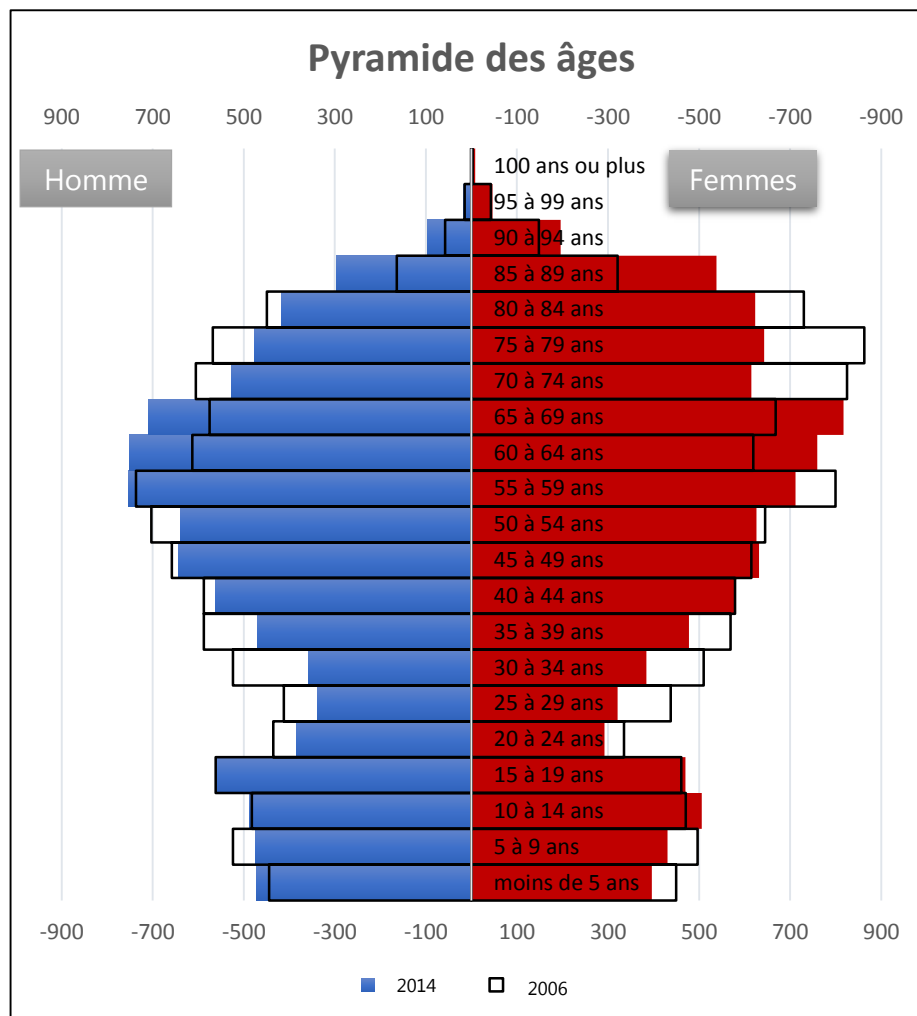


Une population vieillissante



- Echantillon de la pyramide des âges : diminution des classes d'âges les plus jeunes avec une stabilisation de 10-29 ans,
- Solde migratoire : diminution des 20-39 ans du aux différentes phases migratoires que connaît l'intercommunalité.
- La part des plus de 85 ans est en augmentation et témoigne du vieillissement de la population.

	Decazeville Communauté	Aveyron	France m.
Ménages d'une personne	39.1 %	35.3 %	34.5 %
Couple sans enfant	32.5 %	32.1 %	27.0 %
Couple avec enfant	18.8 %	23.7 %	27.0 %
Famille monoparentale	7.1 %	6.7 %	8.8 %
Autres ménages sans famille	2.5 %	2.2 %	2.7 %

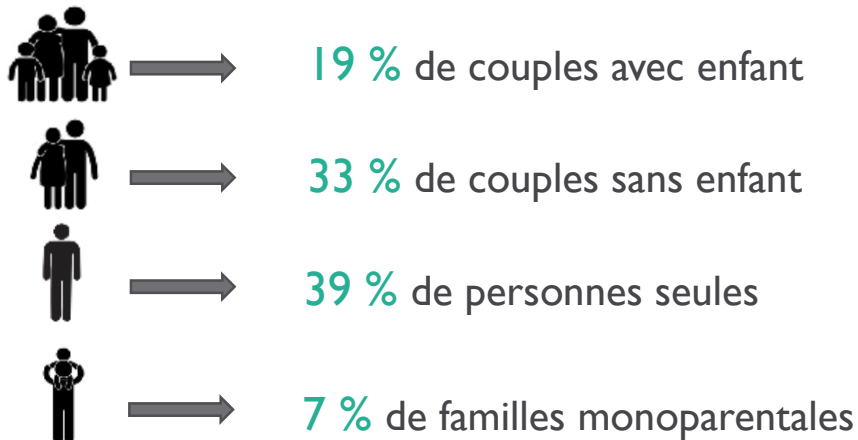


Une structure familiale qui évolue vers l'isolement

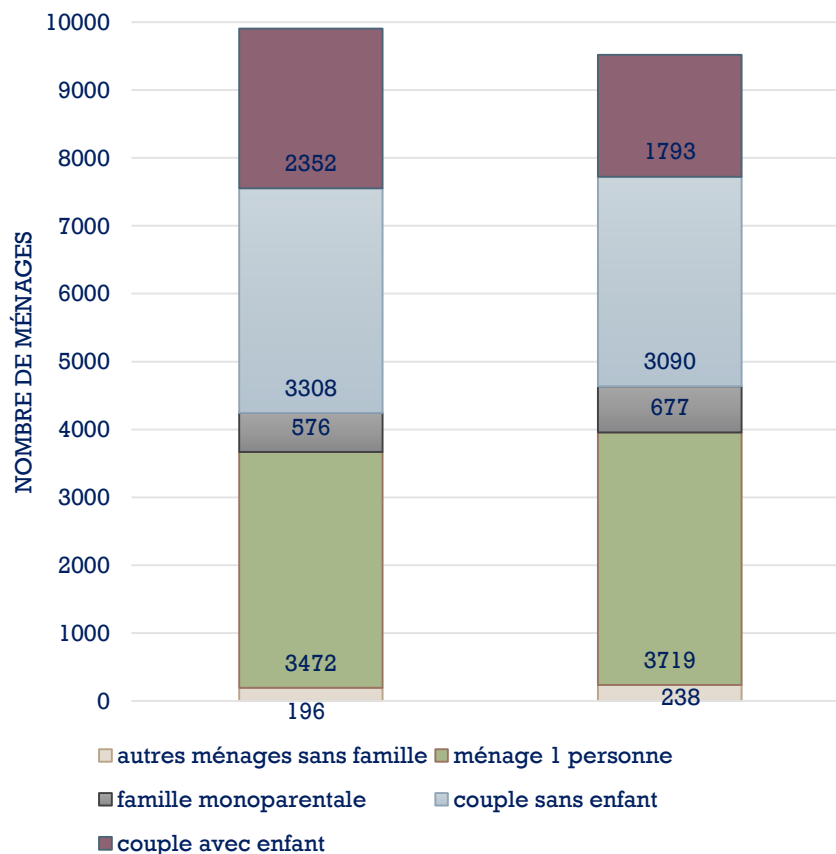


- Les couples régressent : couples sans enfant (- 218) et couples avec enfant (- 559),
- Augmentation des ménages d'une personne : vieillissement de la population,
- Les familles monoparentales sont concentrées dans les communes urbaines offrant le plus de services : crèches, garderies, logements collectifs ou de taille modérées (loyer moins onéreux)...

La structuration des ménages de Decazeville Communauté



EVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES (1999-2014)



Éléments humains



Atouts

- Solde migratoire proche de l'équilibre sur les dernières années,
- Dynamique démographique en reprise sur les communes de la vallée du Lot.

Contraintes

- Déclin démographique global inscrit dans le temps : départ d'habitants et non renouvellement naturel,
- Vieillesse de la population,
- Affaiblissement de la représentation des familles : isolement des ménages,
- Concentration de populations fragiles.

Enjeux

- Valoriser l'attractivité territoriale pour accueillir de nouveaux ménages,
- Poursuivre la redynamisation économique pour accompagner la déprécarisation des ménages les plus fragiles.



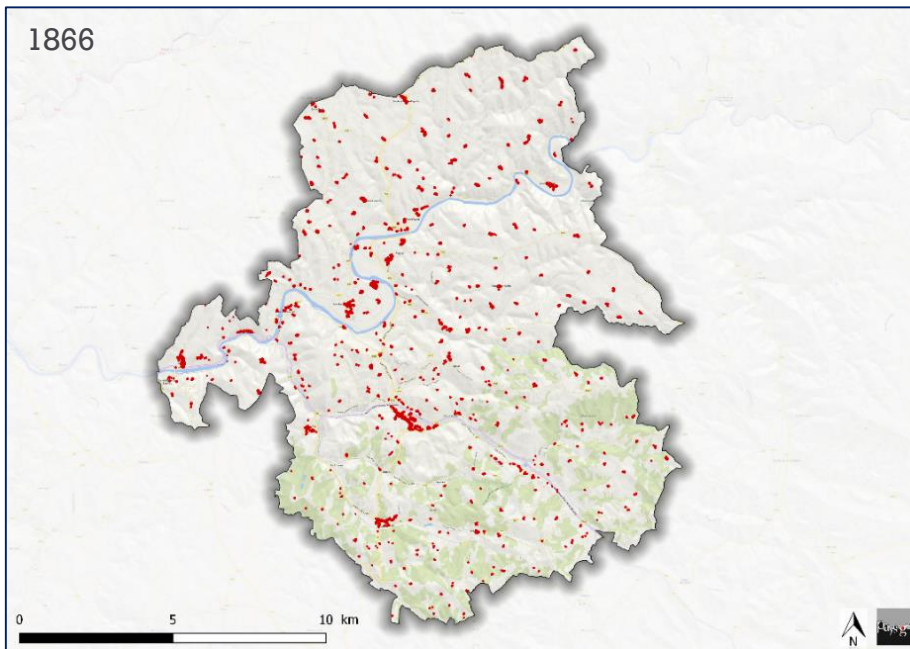
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT URBAIN



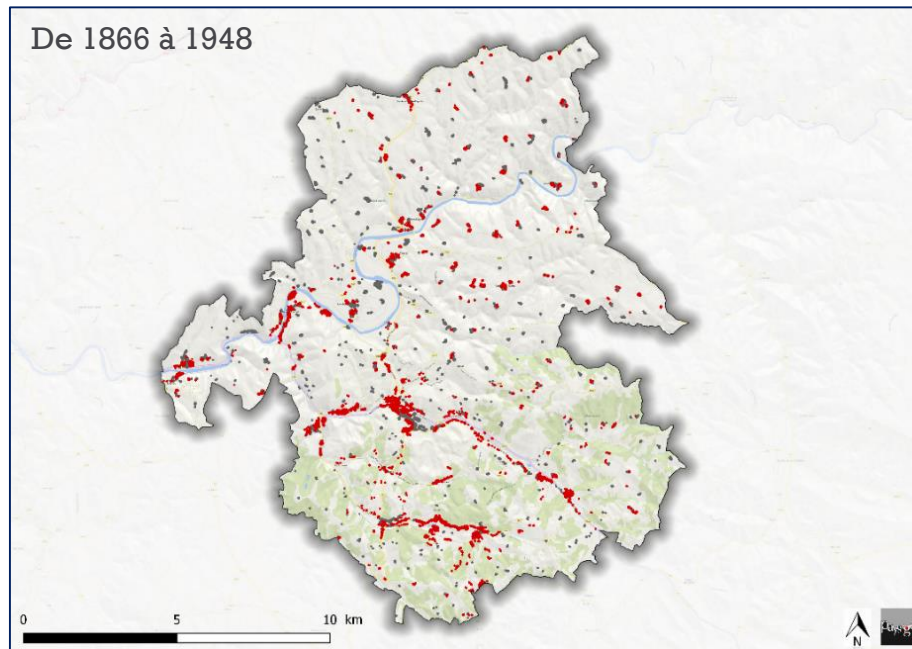
L'évolution urbaine



1866



De 1866 à 1948



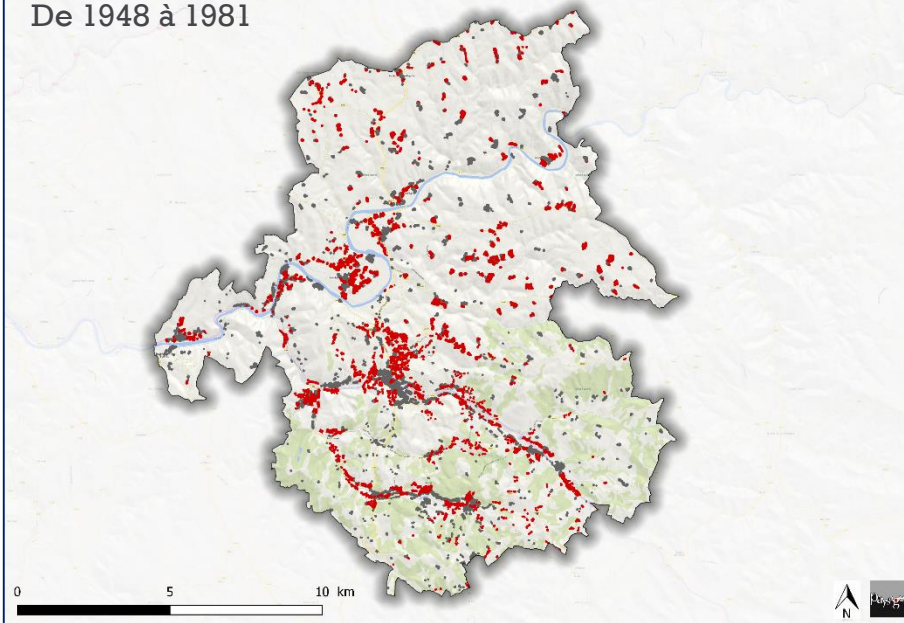
- Urbanisation qui prend 3 formes :
 - Pôles en développement : Decazeville et Aubin,
 - Cœurs de bourg des autres communes
 - Hameaux et fermes répartis sur le territoire

- Industrialisation massive du territoire qui s'accompagne du développement de l'habitat,
- Urbanisation de la liaison Aubin-Cransac et le long de la RD 840,
- Développement de Decazeville,
- Épaississement des centres-bourgs,
- Caractère agricole qui se maintient.

L'évolution urbaine

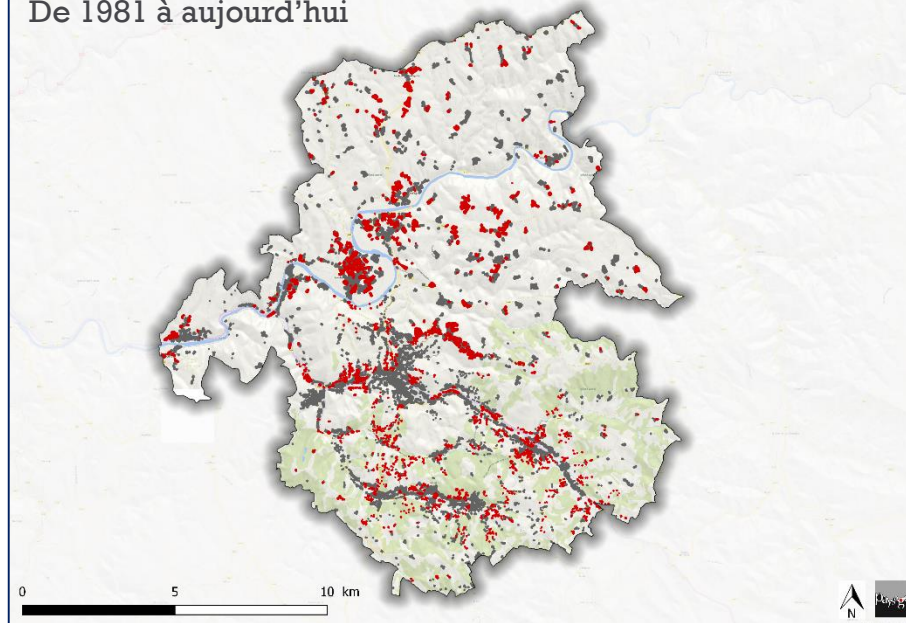


De 1948 à 1981



- Développement du logement social sous forme d'immeubles collectifs et grands ensembles,
- Urbanisation linéaire le long des axes de communication,
- Développement dispersé souvent en confortement des bourgs et hameaux.

De 1981 à aujourd'hui



- Confortement de deux tendances :
 - Poursuite des extensions de bourgs en lotissement pavillonnaire,
 - Urbanisation linéaire à distance des bourgs.
- Apparition des friches industrielles

Organisation et fonctionnement urbain



Atouts

- Développement urbain traditionnel structuré par l'industrialisation du XIXe siècle
- Présence de centralités réparties sur le territoire structurant la vie locale.

Contraintes

- Développement urbain du XXe siècle produisant de nouvelles formes atténuant le rôle de centralité des centre
- Modèle de développement surconsommant les espaces naturels et agricoles
- Potentiel de développement important dans les documents d'urbanisme à réinterroger (surfaces et risques)

Enjeux

- Mettre en place un projet urbain participant au renforcement des centralités du territoire
- Mettre en valeur l'architecture de l'époque industrielle
- Réinterroger les documents d'urbanisme en vigueur au regard d'un projet de territoire à l'échelle de l'EPCI et des enjeux environnementaux

DIAGNOSTIC HABITAT

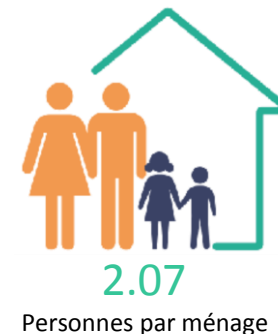
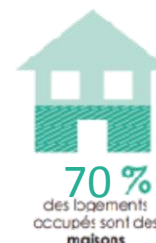
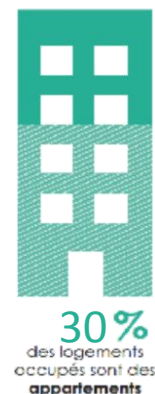
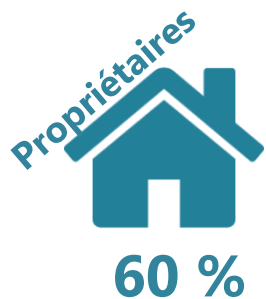




LE PARC ANCIEN

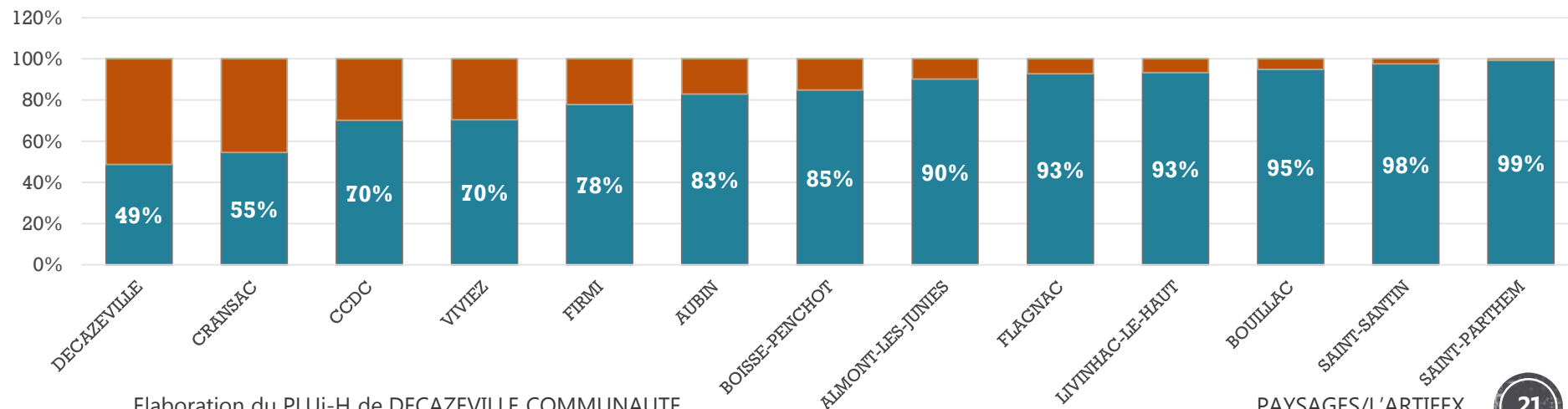


Le parc de logements existant



Taux de logements individuels et collectifs par commune

■ MAISONS ■ APPARTEMENTS



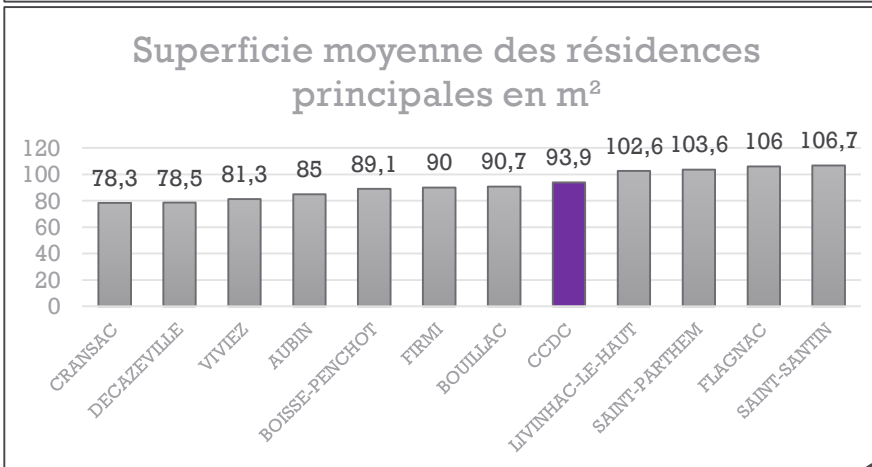
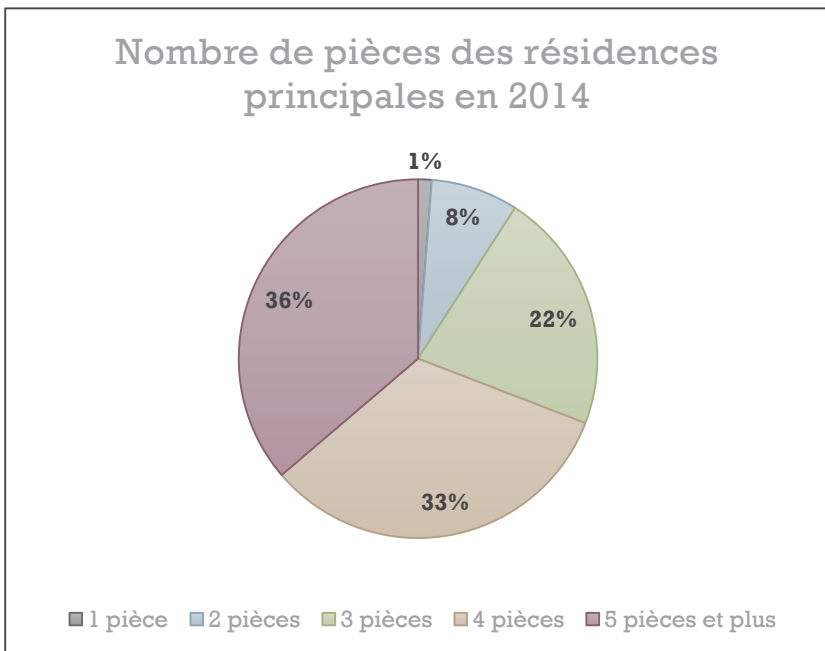
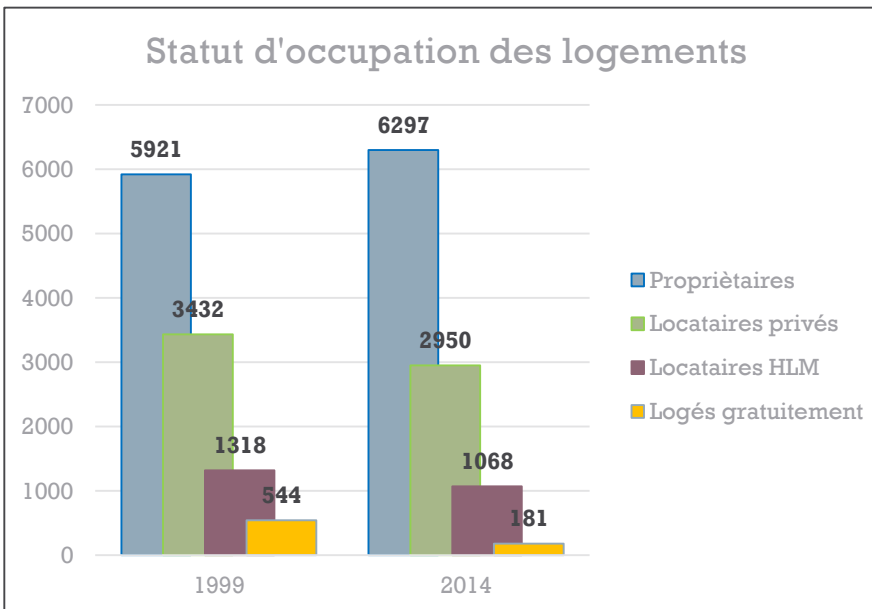
Elaboration du PLUi-H de DECAZEVILLE COMMUNAUTE

PAYSAGES/L'ARTIFEX

La typologie des logements



- Propriétaires : catégorie en augmentation,
- Communes du bassin qui offrent davantage de diversité,
- Manque de petites surfaces à l'échelle de l'intercommunalité.

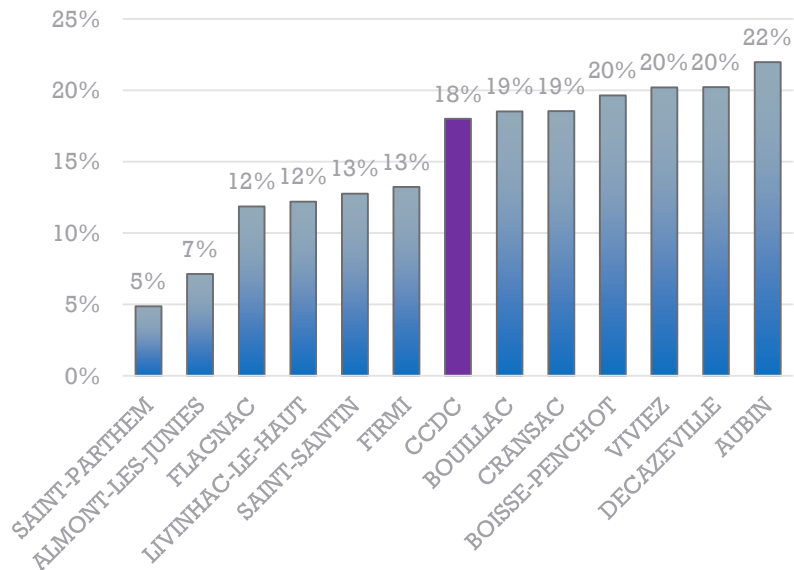


Le parc vacant

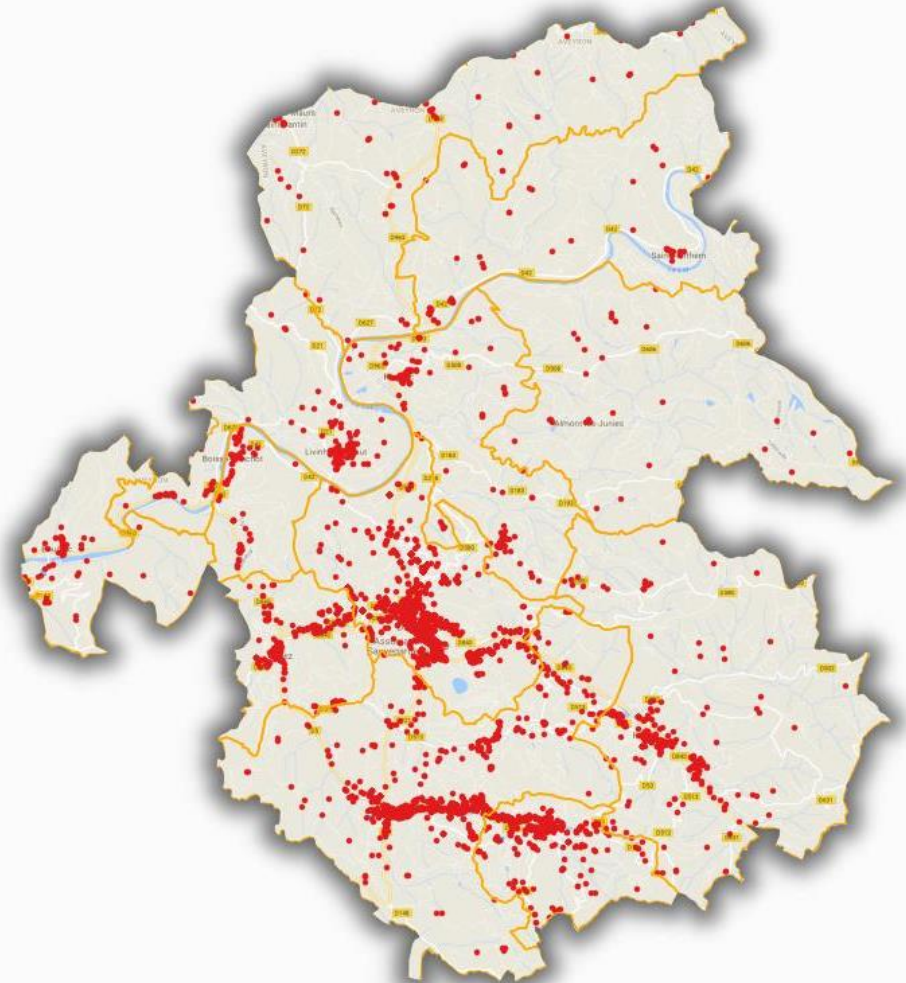


- 3 071 logements vacants en 2013
- 85 % dans le parc privé (2600)
- 12 % dans le parc social public (350)

Taux de logements vacants en 2014



Elaboration du PLUi-H de DECAZEVILLE COMMUNAUTE



● Logements vacants

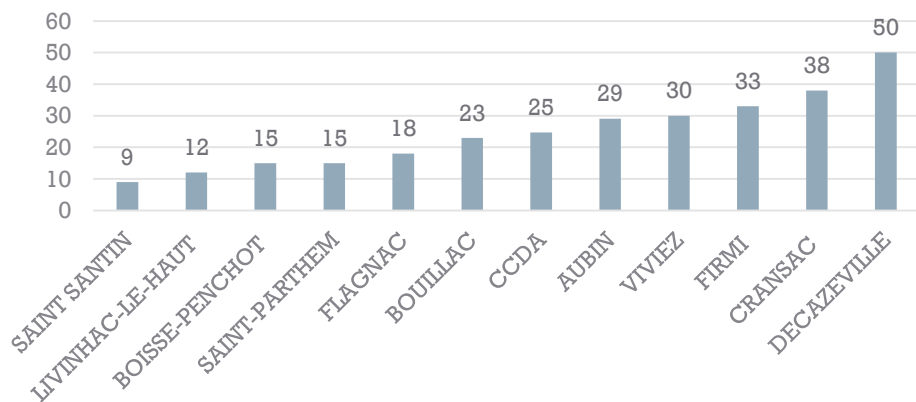
PAYSAGES/L'ARTIFEX

Le parc social

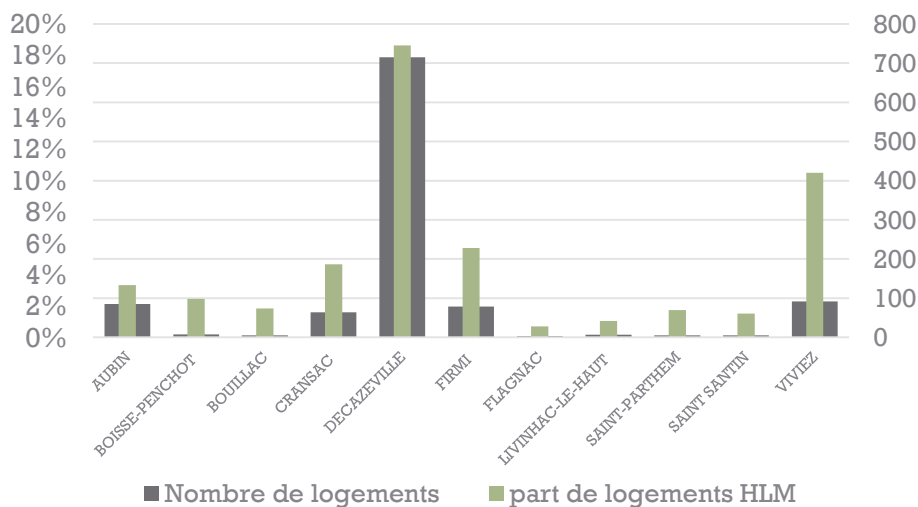


- Le parc social :
 - 1 068 Logements sociaux soit 10 % du parc
 - 71 % des ménages éligibles au parc social
 - Parc âgé de 25 ans en moyenne
 - La moitié des ménages des logements sociaux a plus de 50 ans
 - 217 nouvelles demandes en 2016 : 1/3 de T2 et 1/3 de T3, 16 % de maisons

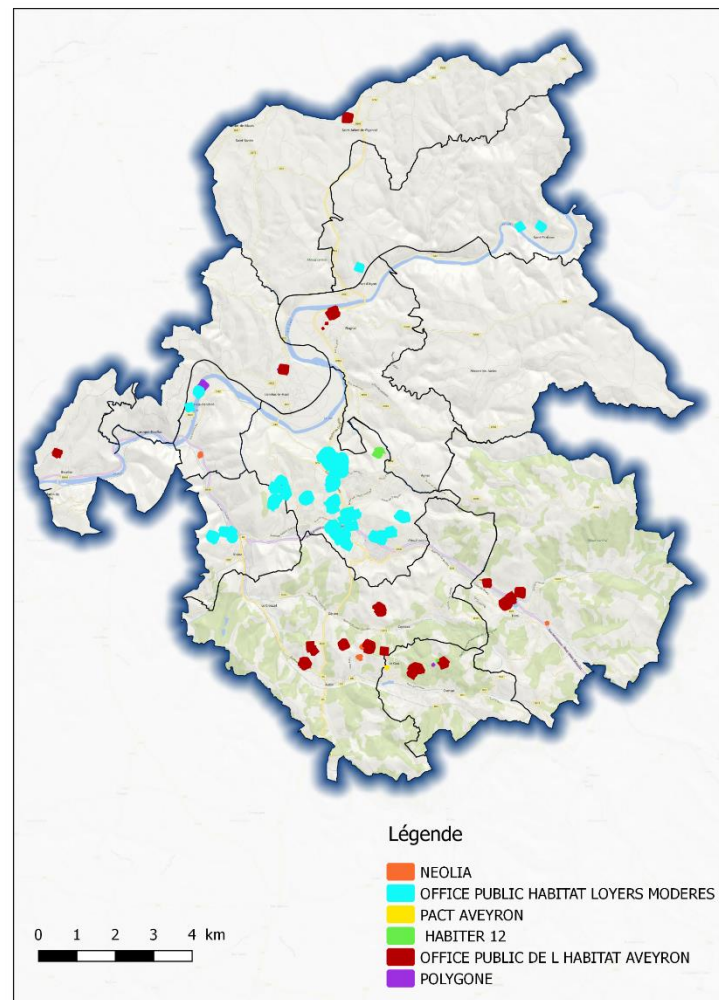
Age du parc des logements sociaux



Répartition des logements sociaux



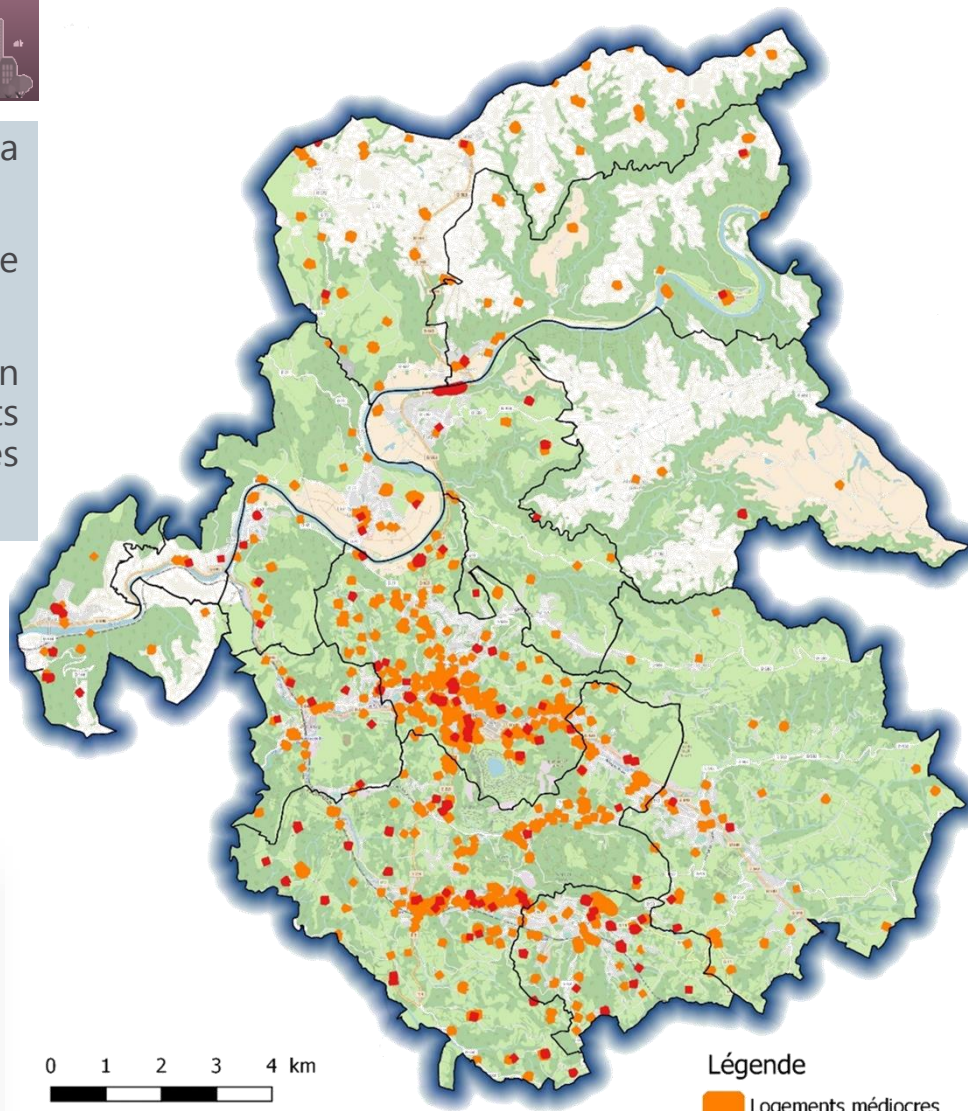
Elaboration du PLUi-H de DECAZEVILLE COMMUNAUTE



Le parc dégradé



- Toutes les communes sont concernées par la présence de logements médiocres et salubres,
- Plus forte concentration sur la commune de Decazeville et sur la liaison Aubin-Cransac,
- La dégradation du parc de logements est un enjeu majeur pour la reconquête de logements vacants qui pose question sur l'adaptation des logements aux besoins de la population actuelle.



Légende

- Logements médiocres
- Logements insalubres



Le parc ancien



Atouts

- Une politique publique de l'habitat initiée depuis des années permettant d'agir sur le long terme.

Contraintes

- La diminution des permis de construire marquée par la croissance annuelle négative de l'intercommunalité.
- Le manque de petites surfaces ne permettant pas de répondre aux besoins de toute la population.

Enjeux

- Offrir des logements adaptés à toutes les étapes du parcours résidentiel des ménages.
- Contrer l'augmentation des logements vacants en les démolissant ou les réhabilitant.



LE PARC RÉCENT



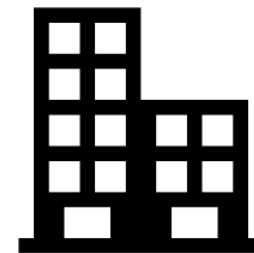
La production de logements



60%
maisons
individuelles

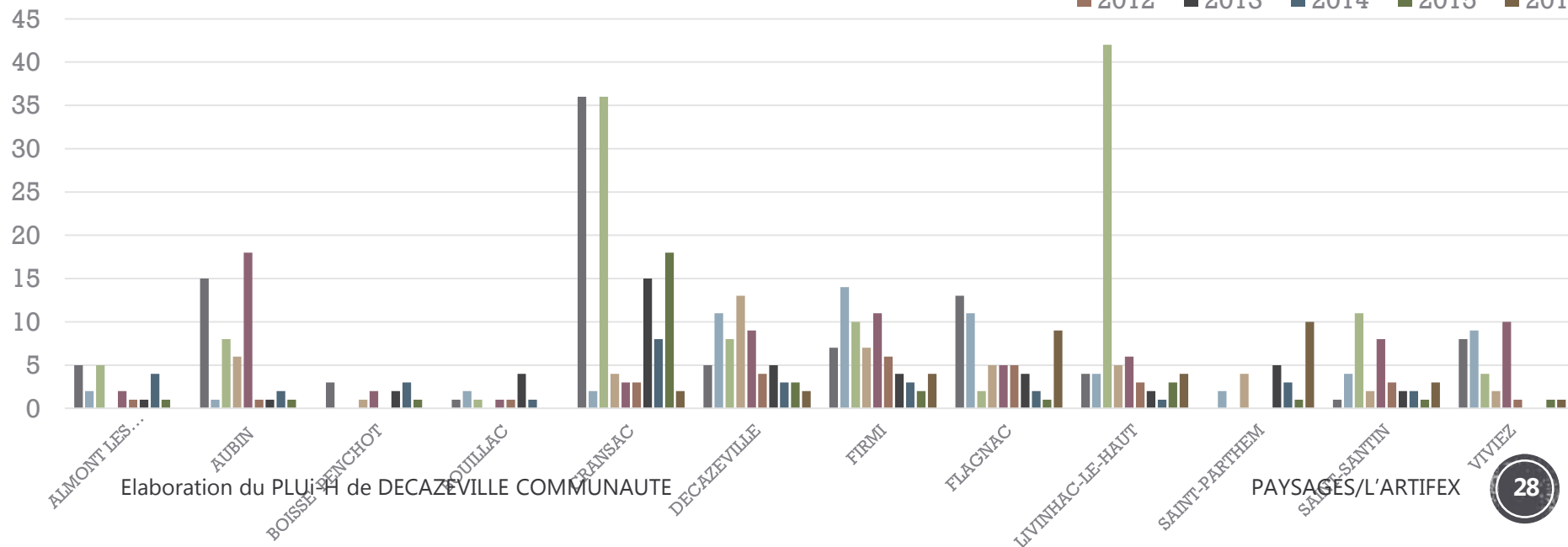


12%
maisons
groupées



22%
logements
collectifs

Logements autorisés par commune entre 2007 et 2016



Elaboration du PLU de DECAZEVILLE COMMUNAUTE

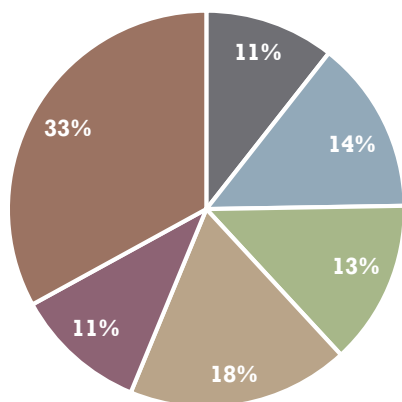
Coexistence parc ancien et récent



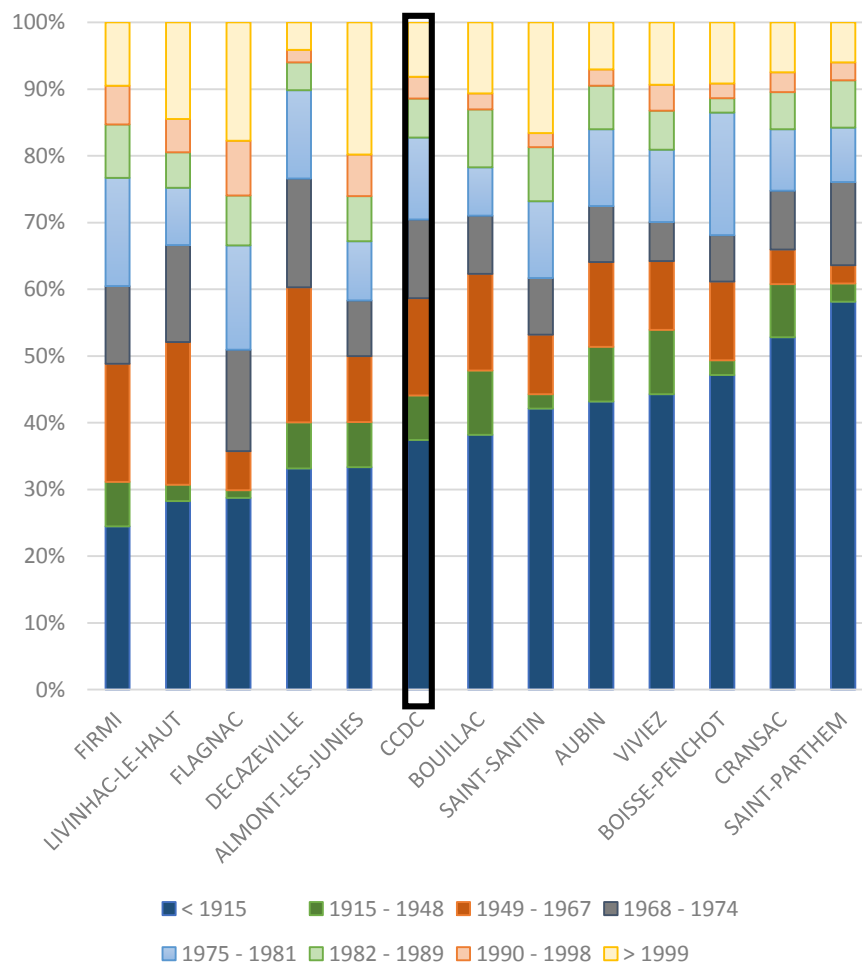
	Propriétaires occupants	Loc. privés	Loc. HLM
Part d'emménagés récents et de nouveaux ménages 2009-2013	43.5 %	35.2 %	17.2 %

Ancienneté d'emménagement des ménages

- Depuis moins de 2 ans
- De 2 à 4 ans
- De 5 à 9 ans
- De 10 à 19 ans
- De 20 à 29 ans
- 30 ans ou plus



Age du parc des résidences principales



Le parc récent



Atouts

- Des prix en accession à la portée d'un large public.

Contraintes

- Une production neuve en repli marquée essentiellement par des constructions individuelles.
- Des projets d'aménagement à réinterroger : forme urbaine, densité, localisation, ...

Enjeux

- Mettre en place les conditions de coopération des différents acteurs du territoire pour coordonner les stratégies et les actions.
- Accompagner la mise en place de projets attractifs et permettant l'intervention d'opérateurs privés.

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT



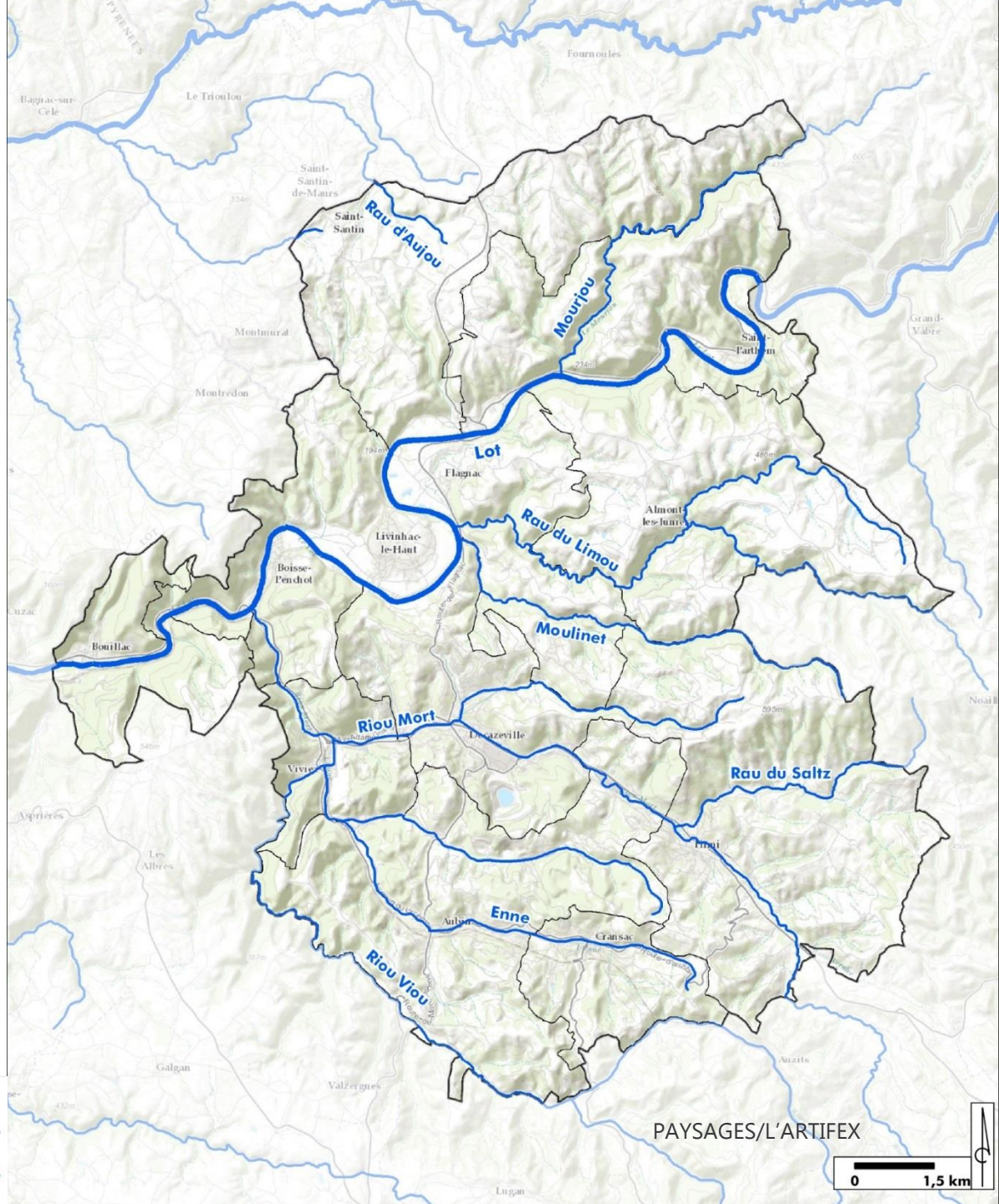


MILIEU NATUREL

Hydrologie



- 9 Masses d'eau sur le territoire intercommunal :
 - Le lot du confluent du Dourdou au confluent de la Diège,
 - Le Riou Mort,
 - Le Moulinet,
 - Le Mourjou,
 - Le ruisseau d'Aujou,
 - Le ruisseau de Limou,
 - Le RouViou,
 - L'Enne,
 - Le ruisseau du Saltz,



Légende

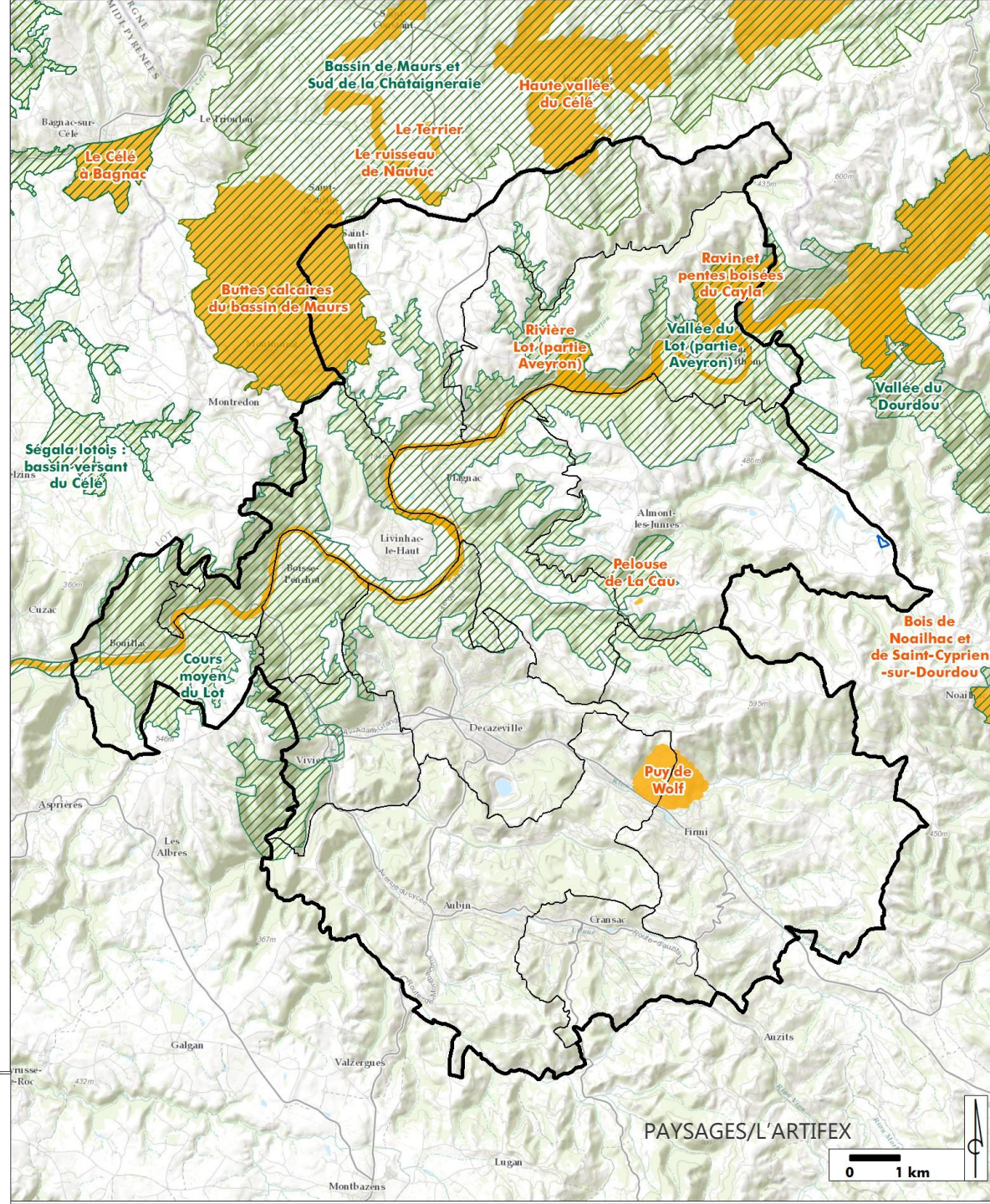
- Cours d'eau principal
- Cours d'eau secondaire
- Communauté de communes de Decazeville Communauté
- Limite communale

PAYSAGES/L'ARTIFEX

0 1,5 km

Zonages réglementaires

- 1 site Natura 2000 :
 - Le Puy de Wolf
- 9 ZNIEFF :
 - Puy de Wolf,
 - Rivière Lot,
 - Vallée du Lot,
 - Cours Moyen du Lot,
 - Pelouse de la Cau,
 - Ravin et pentes boisées du Cayla,
 - Buttes calcaires du bassin de Mours,
 - Haute Vallée du Célé,
 - Bassin des Mours et Sud de la Chataigneraie.



Légende	
	Limite intercommunale
	Limite communale
	ZNIEFF de type 1
	ZNIEFF de type 2
	Zone humide

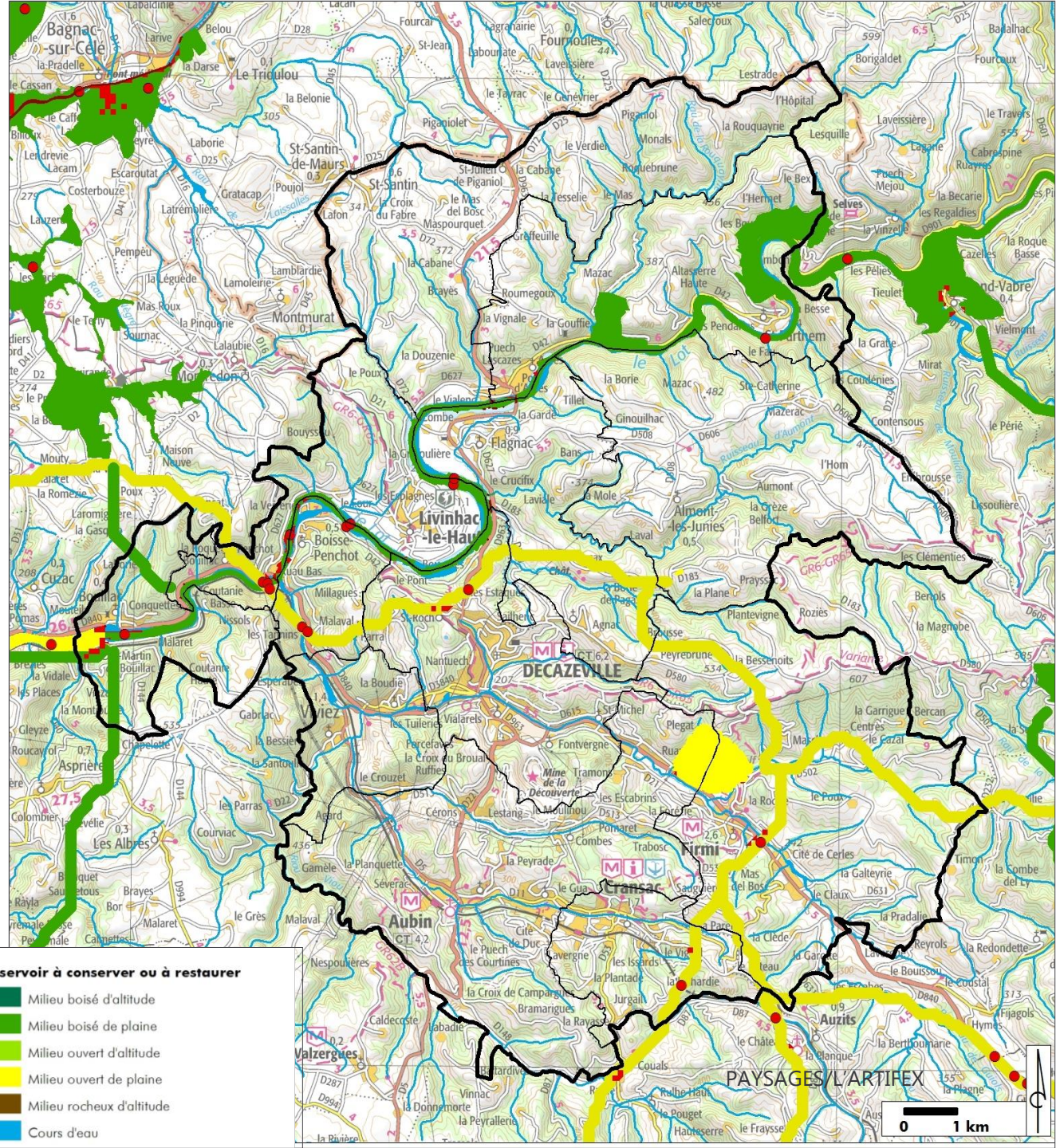
PAYSAGES/L'ARTIFEX

0 1 km

La trame verte et bleue



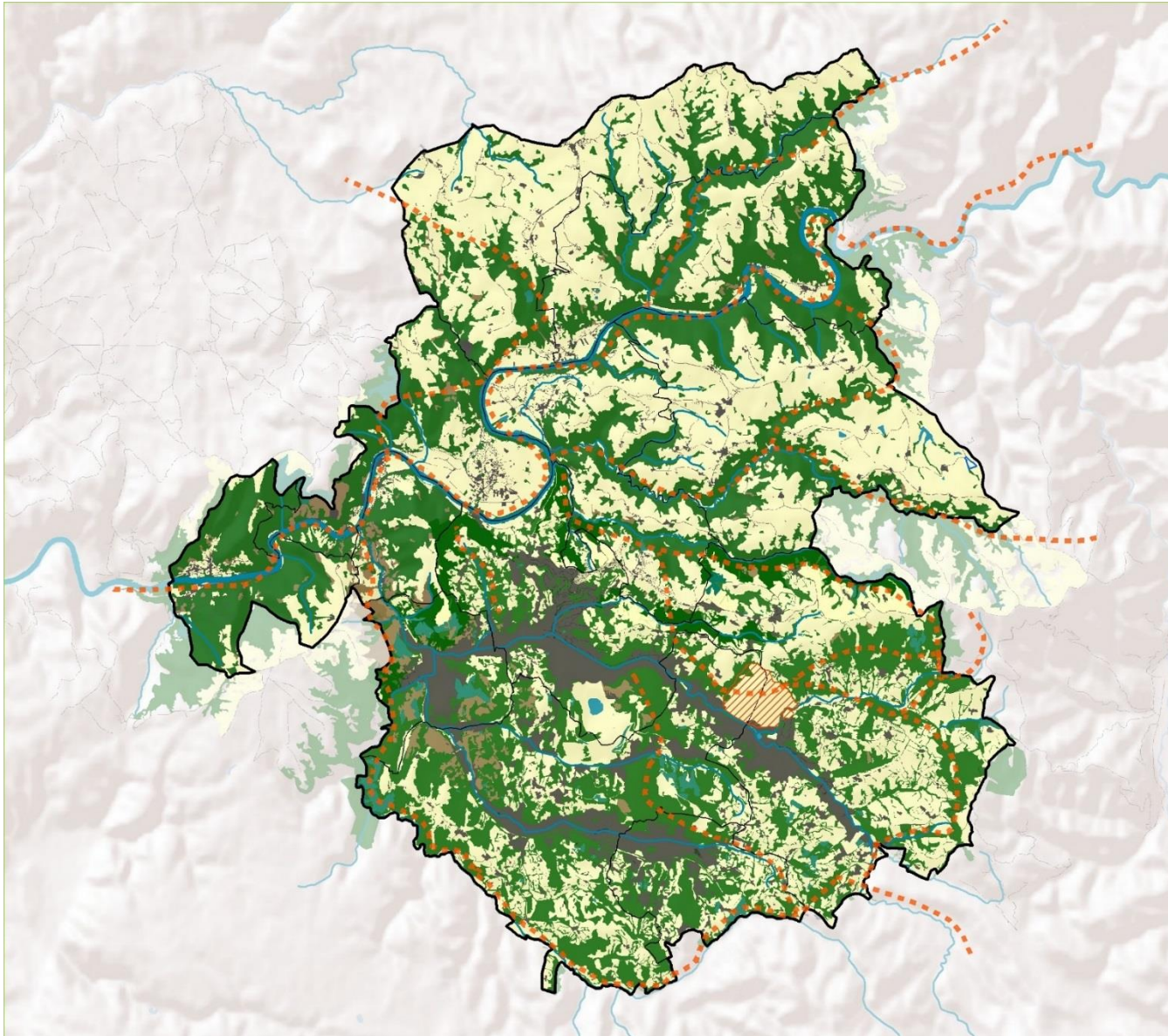
- la Trame Verte et Bleue (TVB) d'un territoire se compose des espaces protégés et des territoires assurant leur connexion et le fonctionnement global de la biodiversité.
- La trame verte est constituée des grands ensembles naturels et des corridors les reliant ou servant d'espaces tampons.
- La trame bleue est formée des cours d'eau et des bandes végétalisées le long de ces derniers.



Légende	
Limite intercommunale	Corridor à conserver ou à restaurer
Limite communale	Milieu boisé d'altitude
Obstacle aux continuités	Milieu boisé de plaine
Point de conflit linéaire	Milieu ouvert d'altitude
Point de conflit ponctuel	Milieu ouvert de plaine
Point de conflit surfacique	Milieu rocheux d'altitude
	Cours d'eau



Fonctionnement écologique



Fonctionnement écologique de la communauté de communes de Decazeville- communauté

Légende

- Limite intercommunale
- Limite communale
- Zone urbanisée
- Boisement de feuillus
- Plantation forestière
- Fourré et lande
- Milieux ouverts (prairie et culture)
- Eau stagnante
- Le Lot
- Cours d'eau secondaire
- Zone humide
- Corridor écologique principal
- Site Natura 2000

Sources : Seneur-Artois (World Imagery)
IGN Scan 25, BD Carthage,
DREAL Occitanie,
ONCFS, IGN 1012,
CC Decazeville-Communauté

0 1 km

PAYSAGES/L'ARTIFEX



RESSOURCES NATURELLES



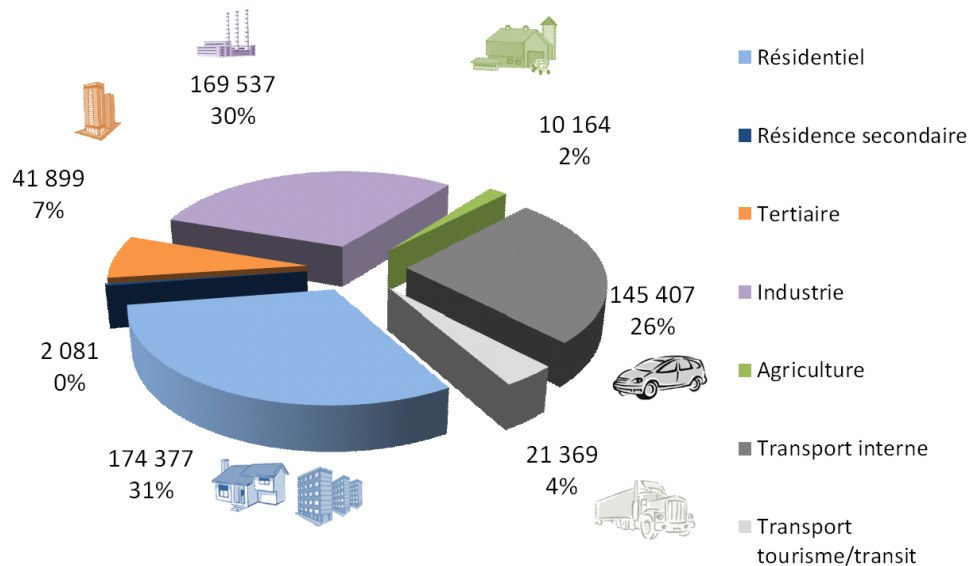
La ressource



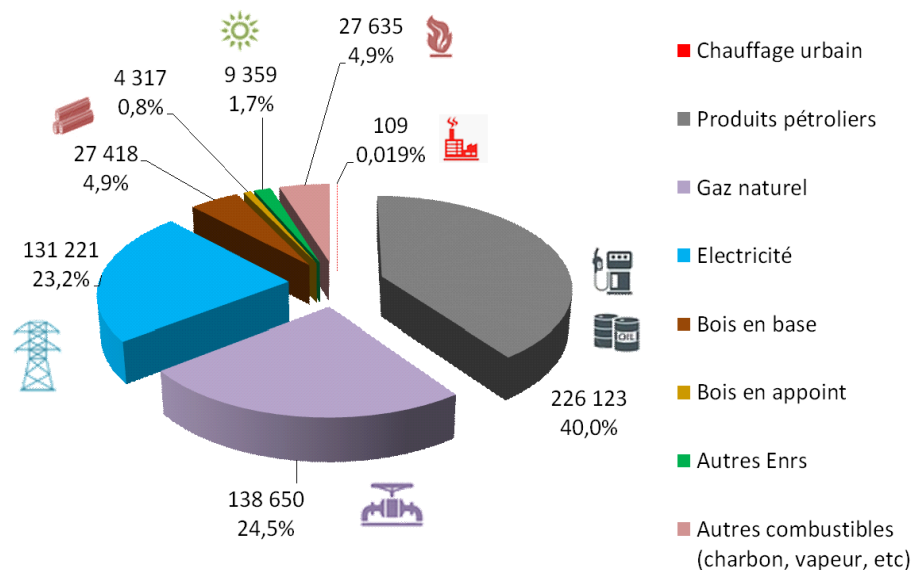
- La consommation du territoire est de 564 832 MWh/an en 2014 ,
- Scénario tendanciel du PCAET à l'horizon 2030 :
 - Secteur de l'habitat : -20 % soit - 32 526 MWh/an
 - Secteur tertiaire : -1 % soit - 888 MWh/an
 - Secteur Industriel : - 8 % soit - 806 MWh/an
 - Secteur agricole : - 16 % soit - 1 134 MWh/an
 - Secteur transport : - 13 % soit - 28 125 MWh/an

⇒ Objectif total de - 13 % soit une consommation de 490 759 MWh/an en 2030

Consommation totale par secteur (MWh/an) en 2014



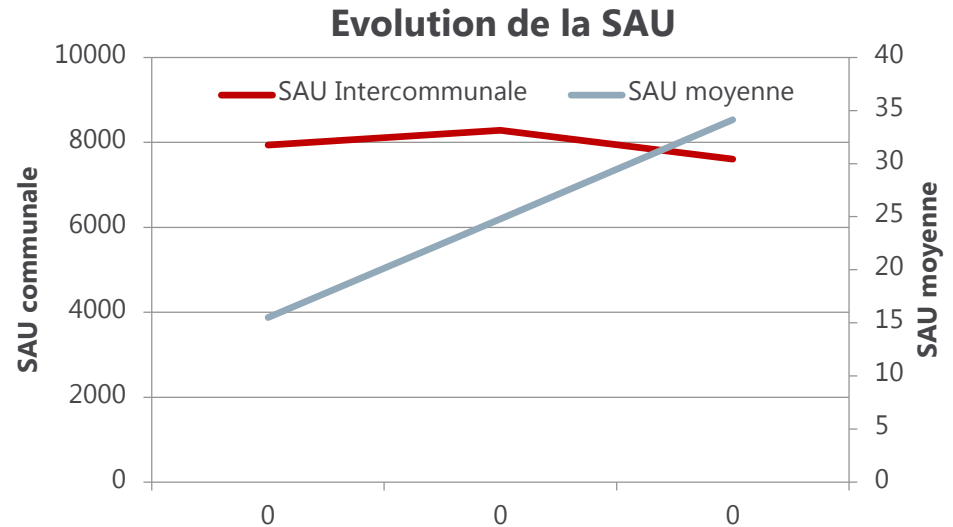
Conso. par énergie MWh/an en 2014



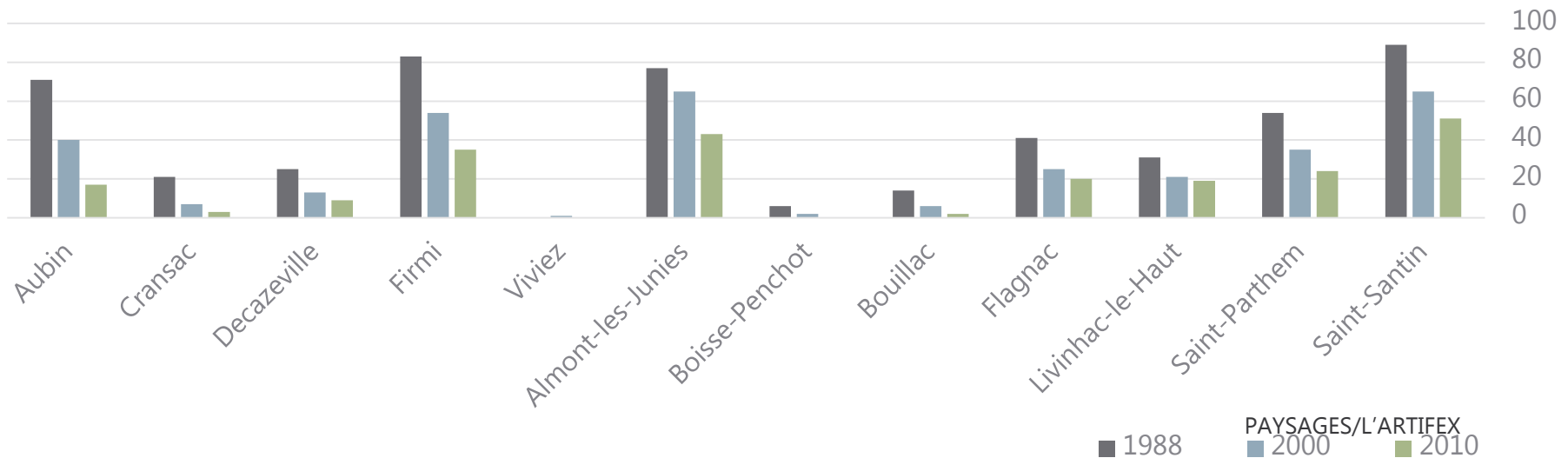
L'activité agricole



- En 2010, l'intercommunalité compte 223 exploitations sur son territoire soit deux fois moins qu'en 1988 (512 exploitations),
- La SAU intercommunale est en légère diminution et atteint 7 608 ha en 2010.



Evolution du nombre d'exploitants entre 1988 et 2010



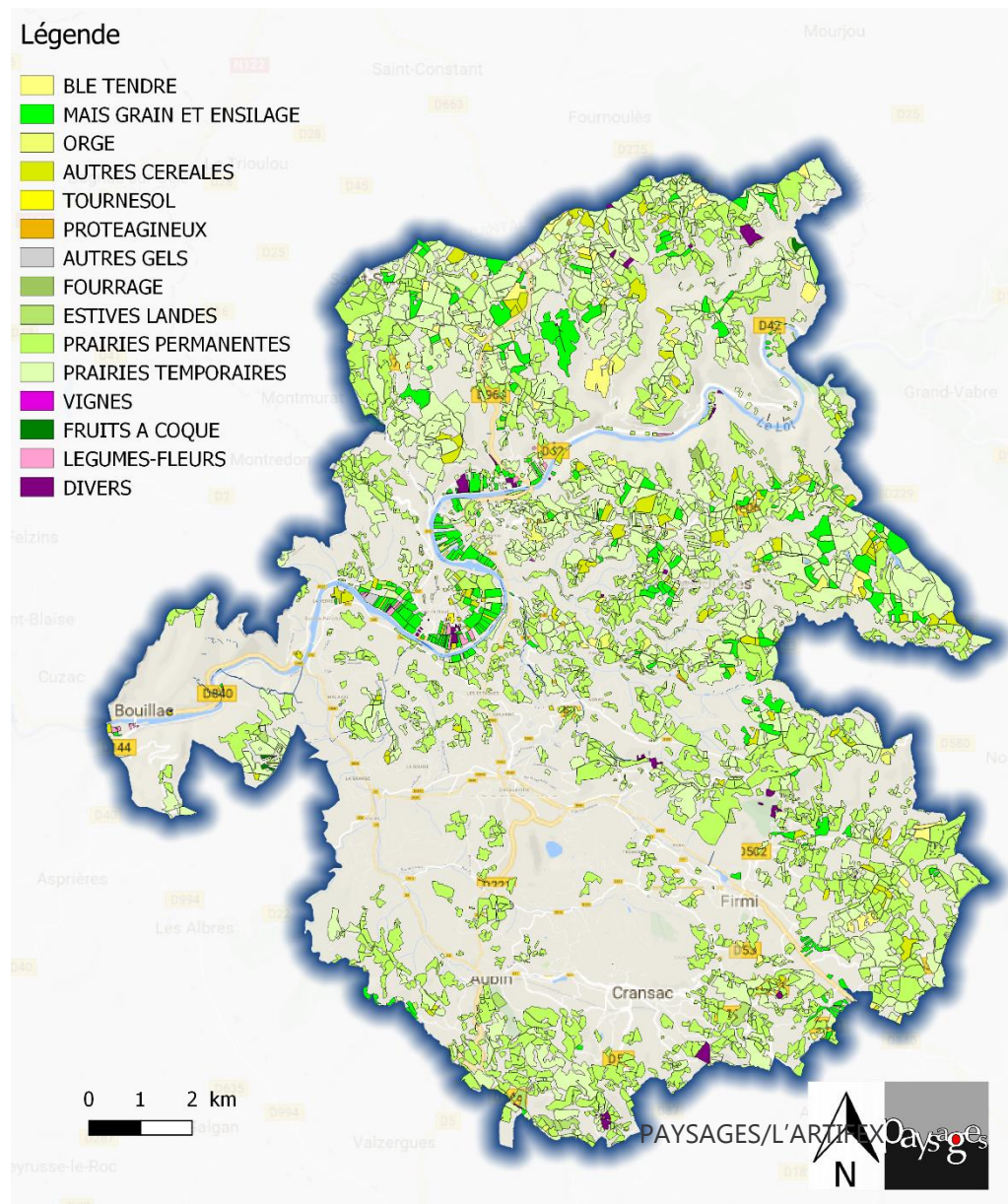
Le territoire agricole



Culture majoritaire	SURFACE EN HA
BLE TENDRE	91.11
MAIS GRAIN ET ENSILAGE	540.86
ORGE	67.74
AUTRES CEREALES	311.59
TOURNESOL	8.50
PROTEAGINEUX	1.6
AUTRES GELS	3.42
FOURRAGE	15.37
ESTIVES LANDES	83.13
PRAIRIES PERMANENTES	2888.49
PRAIRIES TEMPORAIRES	2924.72
VIGNES	6.54
FRUITS A COQUE	3.79
LEGUMES-FLEURS	18.71
DIVERS	51.93
TOTAL	7017.51

- Superficies exploitées : 37 % de la surface du territoire
- Prédominance de l'élevage : 83 % des espaces cultivés.

Elaboration du PLUi-H de DECAZEVILLE COMMUNAUTE

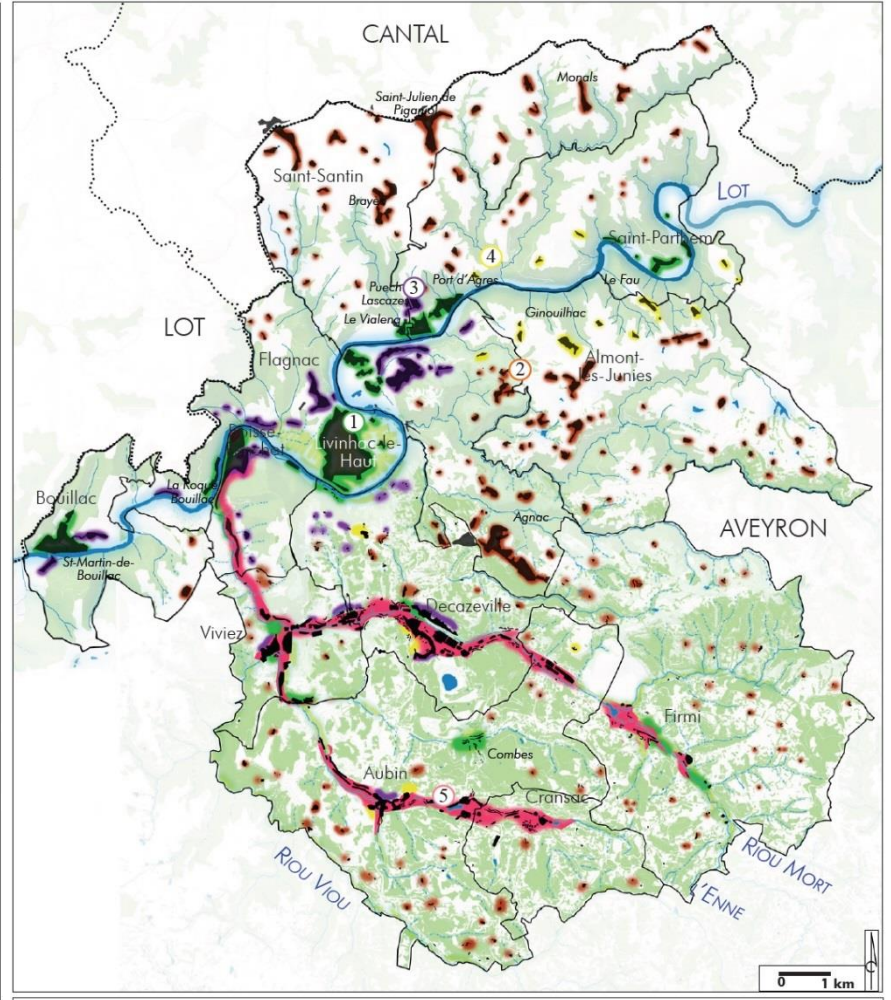
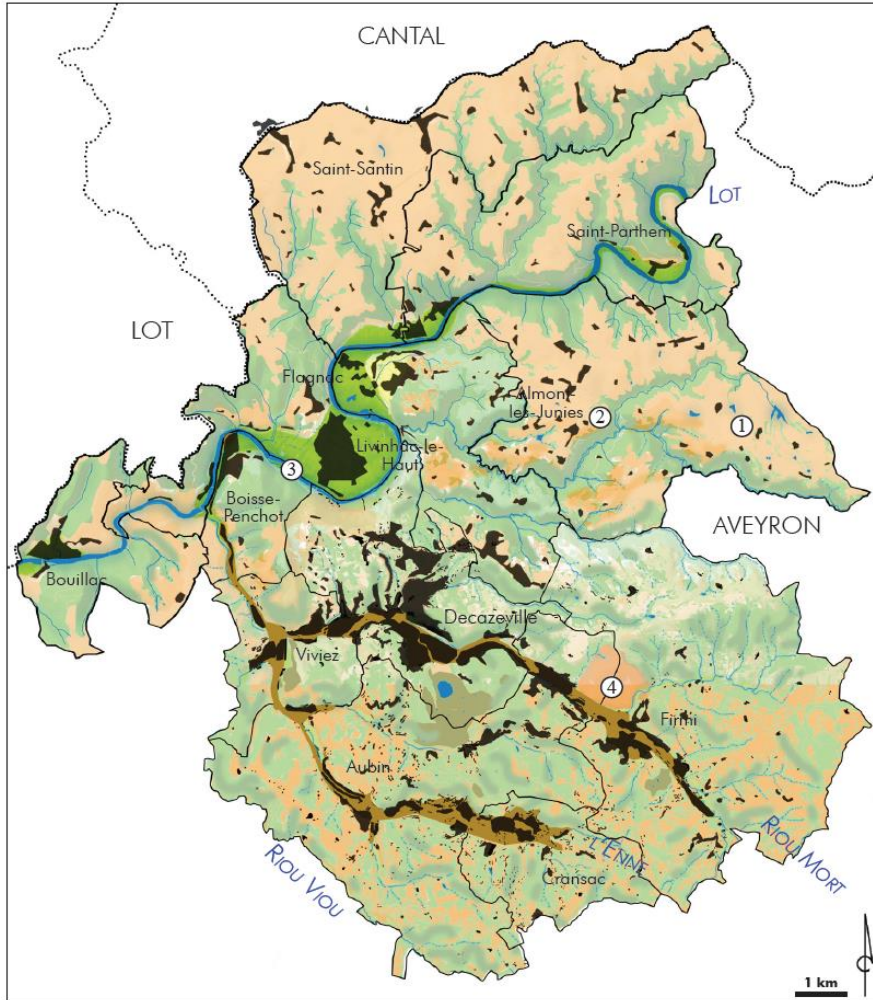




PAYSAGE ET PATRIMOINE



Structure paysagère



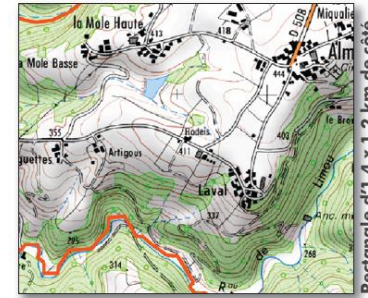
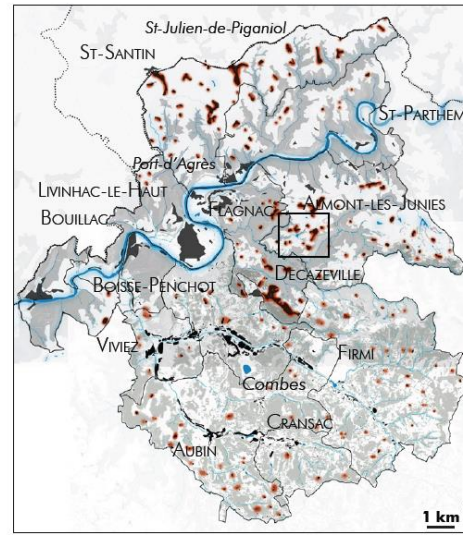
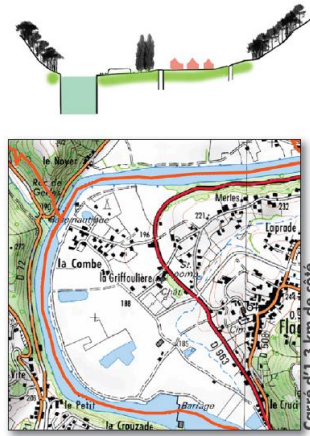
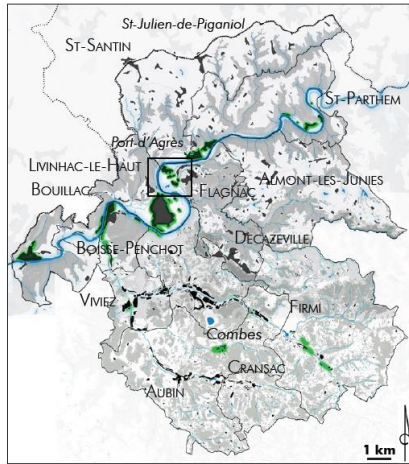
Légende

- Plateaux agricoles
- Coteaux et vallons boisés
- Plaine alluviale maraîchère (Terrasse maraîchère)
- Vallées anthropisées liées au Bassin minier
- Communauté de Communes Decazeville communauté
- Limites départementales
- Limites communales
- Pôles urbains
- Réseau hydrographique
- Anciennes carrières

Légende

- Bourgs et hameaux de vallée
- Bourgs et hameaux de plateau
- Bourgs et hameaux de coteau
- Bourgs et hameaux en belvédère sur le Lot
- Bourgs et extensions de vallée minière
- Communauté de Communes Decazeville communauté
- Limites départementales
- Limites communales
- Réseau hydrographique
- Boisements
- Territoire hors CC

Structure paysagère



Rectangle d'1,4 x 1,2 km de côté

Synthèse des qualités, des dynamiques en cours et des enjeux :

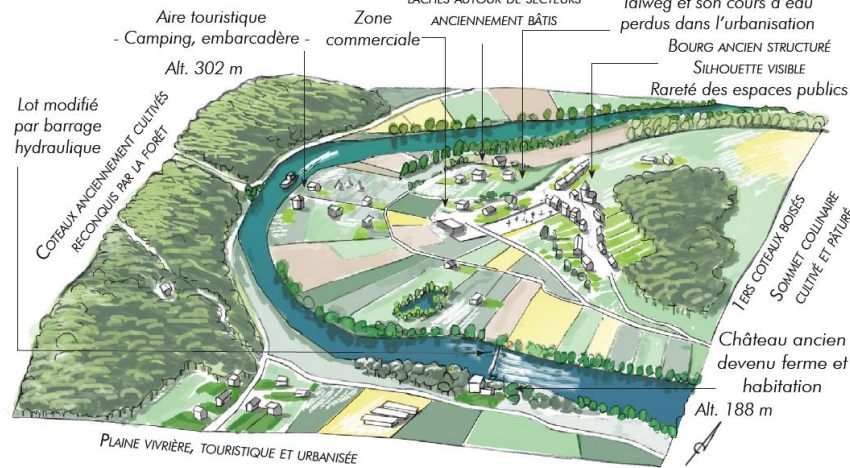
- Paysages thématiques composites (originaux, urbains, vivriers)
- Présence d'éléments marqueurs du paysage (Château de Marcenac, ripisylve, port/ silhouette village/modèle géologique...)
- Caractères de qualité en perte de lisibilité (port, deux bourgs séparés d'un talweg, rapport campagne/ zone habitée)
- Trame douce absente
- Espaces publics rares

EXTENSIONS URBAINES

LACHES AUTOUR DE SECTEURS ANCIENNEMENT BÂTIS

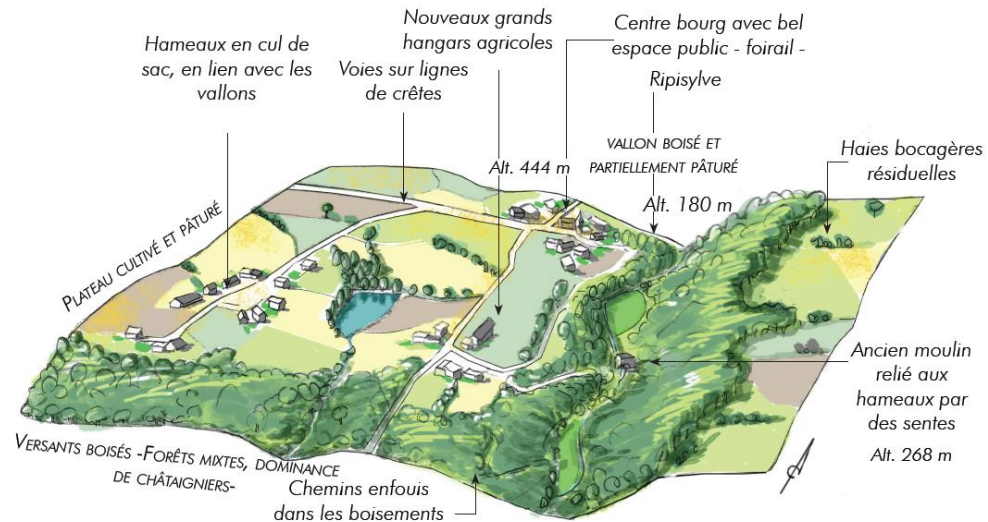
Talweg et son cours d'eau perdus dans l'urbanisation

BOURG ANCIEN STRUCTURÉ
SILHOUETTE VISIBLE
Rareté des espaces publics



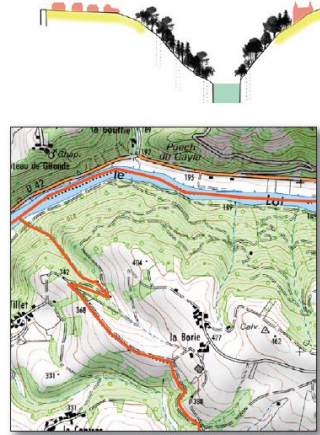
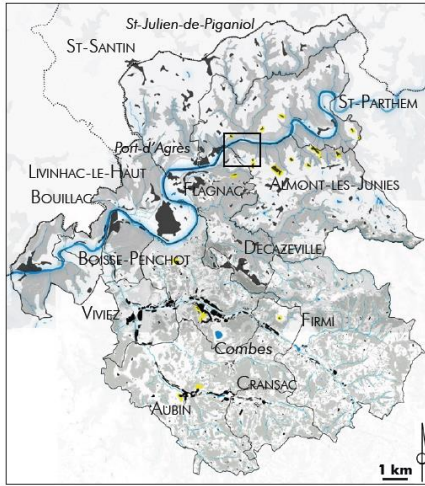
Synthèse des qualités, des dynamiques en cours et des enjeux :

- Paysages ruraux thématiques composites (hameaux de qualité, sécadous, fours à pain, arbres isolés,...)
- Silhouette des villages et hameaux se répandant d'une ligne de crête à l'autre
- Urbanisation en lisière de l'habitat ancien, ou le long des voies, altérant parfois la cohérence des silhouettes
- Sentes enfouies sous la végétation
- Rareté des haies champêtres

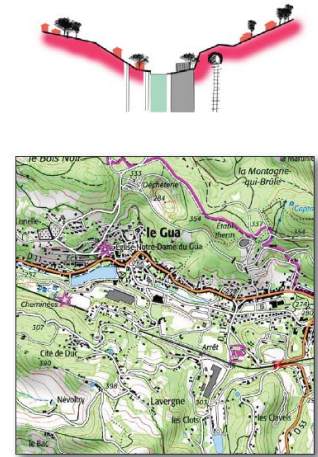
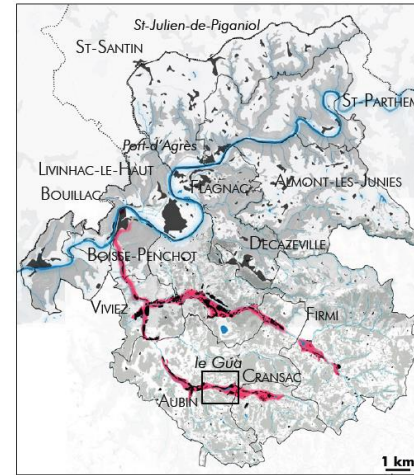


Elaboration du PLUi-H de Decazeville Communauté

Structure paysagère



Rectangle d'1,7 x 1,3 km de côté



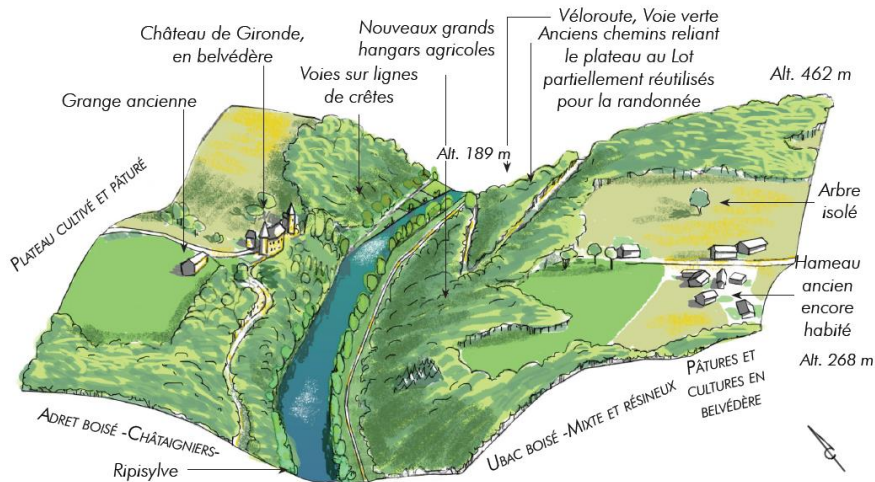
Rectangle d'1,9 x 1,8 km de côté

Synthèse des qualités, des dynamiques en cours et des enjeux :

- Paysages emblématiques des berges du Lot, et des vallées secondaires du Riou Mort, de l'Enne
- Vues très ponctuelles sur les vallées
- Versants fortement boisés (forêt mixte avec châtaigniers et plantations de résineux...)
- Potentiel touristique fort, présence de chemins de randonnée
- Sentes enfouies sous la végétation
- Propriétés agricoles en culs-de-sac

Synthèse des qualités, des dynamiques en cours et des enjeux :

- Paysages patrimoniaux de l'histoire minière, et de l'histoire plus ancienne (patrimoine urbain, architectural)
- Lieux de vie importants (lieux culturels, écoles...)
- Espaces publics ponctuellement très qualitatifs
- Multiplication des infrastructures dans la vallée
- Paysages composites troublant la lecture des lieux de qualité
- Accroissement urbain sur les versants
- Installation de grands espaces goudronnés, de hangars industriels, commerciaux parfois peu qualitatifs

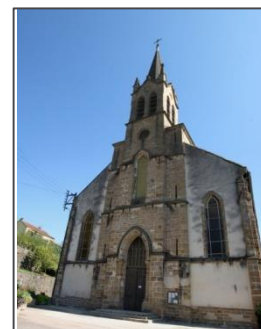


Elaboration du PLUi-H de Decazeville Communauté

Eléments patrimoniaux inscrit



- Ruines du Château de Pagax inscrit MH le 28 décembre 1978,
- Château de Bouillac inscrit MH le 15 décembre 1992,
- Eglise Saint Martin inscrite MH le 12 mai 1944,
- Eglise Notre-Dame des Mines inscrite MH le 30 avril 2001,
- Eglise St-Blaise classée MH le 2 avril 1942,
- Eglise du Gua inscrite MH le 13 juin 2003,
- Deux cheminées d'usine inscrites le MH 16 décembre 2008,
- Ecole Jules Ferry du Gua inscrite MH le 5 juin 2002.



Éléments patrimoniaux remarquables



- Les espaces naturels d'exceptions,
- La campagne aux multiples visages,
- Les vieux bourgs,
- Les espaces de vies extérieurs,
- Les paysages nés de l'essor industriel du XIXème siècle,
- Les paysages formés par les dynamiques contemporaines,
- les bâtisses anciennes et châteaux,
- Le thermalisme,
- Les éléments culturels, mémoriaux,
- L'art contemporain,
- ...













L'attractivité touristique

Légende





Organisation territoriale

-  Axes viaires structurants
-  Réseau hydrographique
-  Communauté de Communes Decazeville communauté
-  Limites départementales
-  Limites communales
-  Boisements

Potentialités et équipements

-  Musée
-  Restaurant
-  Parcours botanique
-  Aire de détente / Pique-nique
-  Château / ruine
-  Piscine
-  Base nautique
-  Embarcadere / Port de Lacombe
-  Point de vue remarquable
-  Office de Tourisme




Circuits de découvertes

-  GR dont Chem. de St J. de Compostelle
-  Véloroute Voie Verte au fil du Lot
-  Circuit communal de Randonnée
-  Croisière fluviale

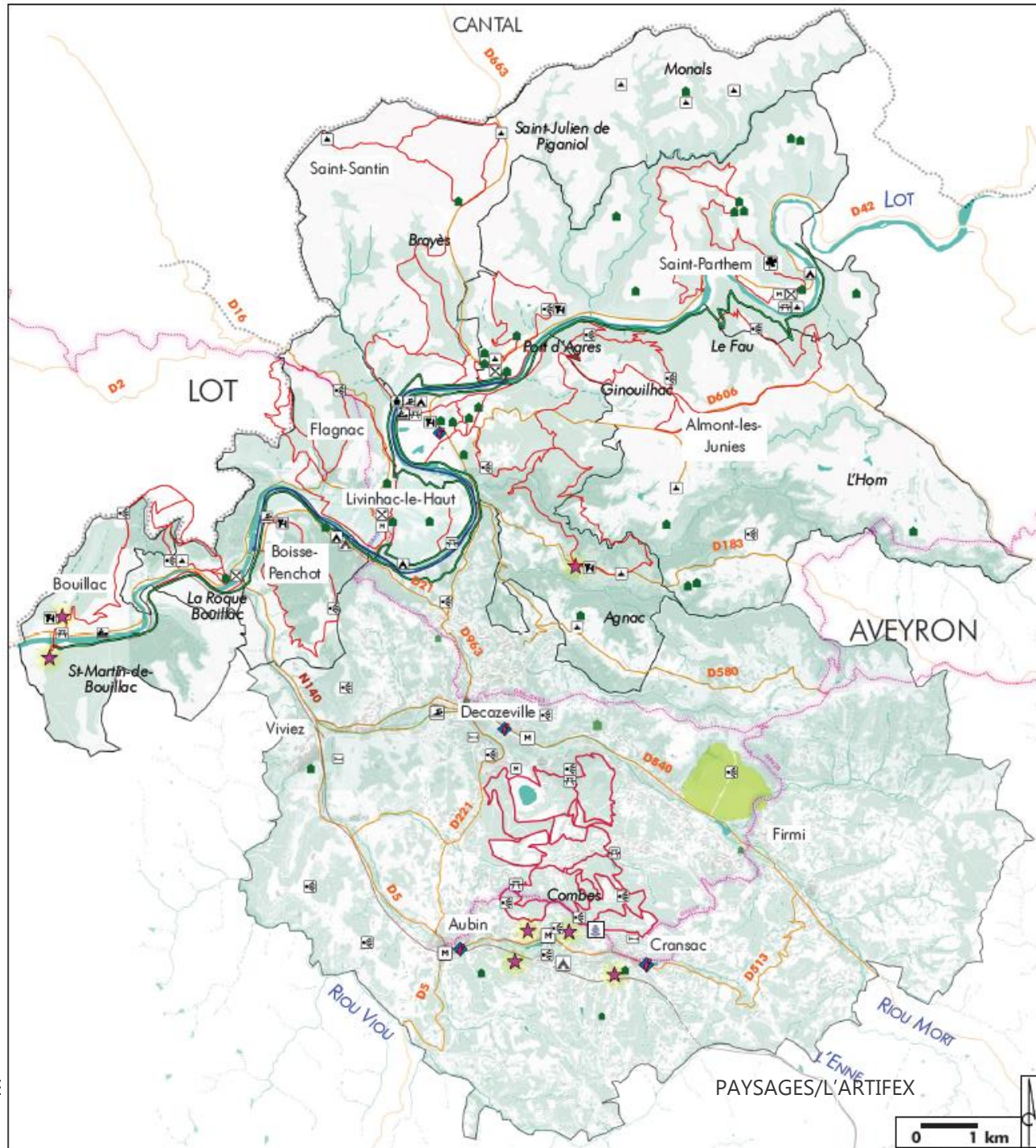
Hébergement

-  Camping / Habitat léger de loisir
-  Gîte labellisé

Autres lieux remarquables

-  Puy de Wolf
-  Monument Historique protégé
-  Hameau remarquable

Liste non exhaustive





Merci de votre
attention